

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . HArbour 3679
Gérant : . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS !

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXV — No 292
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA 3.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Le parlement-modèle municipal

On a l'impression qu'il travaille pour la frime —
Un chapitre ignoré: celui des économies —
Gaspillage d'eau — Secours directs
aux municipalités

Le conseil municipal donne l'impression d'un parlement-modèle. Rien de ce qui s'y fait n'a la moindre portée. Le parlement de Québec, sous la baguette de M. Taschereau, écartera les neuf dixièmes des propositions de nos administrateurs et y substituerà celles du *brain trust* no 2. Voilà ce qu'affirment les gens bien renseignés.

Les contribuables ont-ils, du reste, lieu d'être contents de la liste des nouveaux impôts? Non. Car ils ont l'impression qu'on leur demande un effort trop considérable d'un seul coup. On pourrait emprunter pour couvrir une partie du déficit et pourvoir au service des intérêts par des compressions budgétaires futures, par des économies massives.

Ainsi la taxe sur les traitements et salaires est très mal vue. Elle atteint presque tout le monde et presque tout le monde, en dehors du personnel de l'hôtel de ville, paye déjà une taxe très lourde... à la crise. Les coupures de traitement de vingt, vingt-cinq et même cinquante pour cent sont courantes parmi ceux qui n'ont manqué de travail à aucun moment et qui sont l'heureuse exception.

Une rapide enquête dans le commerce et l'industrie permettrait à nos édiles d'établir la moyenne de ces coupures et le personnel administratif, qui n'a pas perdu une seule journée de traitement — tout le personnel municipal, y compris les pompiers et la police — aurait-il lieu de se plaindre s'il était soumis au commun régime? Cela serait d'autant plus juste que dans certains cas des fonctionnaires, hautement rétribués, sont en réalité, vu l' interruption des grands travaux, des chômeurs à toutes fins pratiques, mais des chômeurs jouissant d'un régime de *secours direct* municipal. Que les conseillers municipaux commencent par donner l'exemple en réduisant leurs indemnités dans les mêmes proportions, qu'ils mettent les considérations électorales de côté (ils sont d'ailleurs sûrs d'être battus, pour la plupart, quoi qu'ils fassent) et ils effectueront de ce chef une économie substantielle, bien proche du million. Les fonctionnaires, ayant à opter entre la perte de leur situation et cette intervention chirurgico-financière, choisiront sûrement la dernière. Elle est d'ailleurs en retard de plusieurs années et le déficit serait moins creux si les prédécesseurs de M. Houde avaient fait preuve de plus de courage et de plus d'équité envers les contribuables. On peut du reste donner à cette coupure la forme d'une taxe transitoire, qui serait levée dès le rétablissement des recettes normales de la trésorerie.

Pourquoi ne pas profiter de la crise pour enrayer le gaspillage de l'eau? Le service de l'aqueduc est devenu un gouffre. On parle d'un nouvel emprunt de trois millions et demi. La taxe montréalaise est deux ou trois fois plus élevée que dans la plupart des villes américaines, affirme M. Biggar, et, cependant, cette taxe est l'une des plus insensées du régime puisqu'elle n'a aucun rapport avec la consommation d'eau réelle. Elle est véritablement une taxe d'occupation. Si la M. L. H. demandait de substituer le même système à celui du compteur pour la vente de sa marchandise, on la taxerait de vénerie. C'est pourquoi le régime que nous tolérons et qui fait que l'homme d'ordre et l'homme honnête paye pour le désordre, pour celui qui dépense de l'argent comme de l'eau... en dépensant inutilement de l'eau, car l'eau devient de l'argent quand on la paye.

Etablir les compteurs partout, comme nous l'avons maintes fois suggéré ici, prendrait quelque temps et on veut des résultats immédiats. Mais il serait sûrement facile de réduire la consommation fantastique de 140 gallons par personne et par jour en établissant un service de surveillance et en faisant réparer aux frais des propriétaires délinquants les fuites d'eau (simples rondelles usées, systèmes de chasse d'eau défectueux, etc.) résultant de leur incurie. Cette inspection paierait ses frais, d'autant plus que le même inspecteur pourrait surveiller l'application de tous les règlements domiciliaires, tandis que, à l'heure actuelle, plusieurs services ont des inspecteurs distincts qui, tout en faisant double emploi, ne couvrent pas la moitié du territoire municipal en un an.

Dernière économie, substantielle celle-là, puisqu'elle suffirait à solder intérêts et amortissement d'un emprunt égal au déficit de cette année. Le lecteur a deviné qu'il s'agit des cinq cent mille dollars que la ville contribue annuellement à la Commission métropolitaine. Dans une année de crise comme celle que nous passons, cette exaction est intolérable. Le gouvernement de Québec a institué le régime du *secours direct* pour les municipalités prodigieuses et déficitaires en laissant toute la charge à la métropole. Quand il s'agit de chômeurs, il a pris le tiers de la charge et se propose d'en prendre désormais la moitié. (Il est vrai qu'il y a eu ici intervention fédérale.) Ce tribut, arbitraire et vexatoire, de l'ordre d'un demi-million, n'a pu subsister que grâce à un chantage. Comme les échevins vont tous les ans devant la législature qui accorde ou refuse à son gré leurs requêtes, ils consentent, à même l'argent de leurs administrés (!) ce sacrifice propitiatoire pour se rendre favorables les dieux de la Grande Allée. On aurait cru que M. Houde aurait le courage de braver ces dieux et de leur signifier par son projet de loi que ce chantage n'avait plus la moindre chance de prendre, parce qu'il ne reste à la bonne ville de Concordia que tout juste assez de voix pour crier: au voleur! Veut-il, lui aussi, ménager les puissances québécoises? Tous les conseillers ne sont pas tenus d'être de son avis. Fut un temps où M. Savinac, notamment, exprimait nettement le sien et dénonçait le "racket" de la C. M.

Louis DUPIRE

L'actualité.

M. Bennett n'y était pas

D'après un quotidien de Vancouver, M. R.-B. Bennett aurait donné le 1er octobre dernier, à Ottawa, une marque de mauvaise humeur telle, qu'il en serait résulté presque un incident diplomatique entre le Canada et les Etats-Unis.

A ce que dit ce journal, — le Sun, — tout un groupe d'officiers d'artillerie venus des Etats-Unis au Canada était à Ottawa le 1er octobre

derrière. Au cours de leur visite, les officiers auraient eu au Château-Laurier, où le premier ministre a ses appartements particuliers, un dîner fort joyeux, trop joyeux même, dîner à l'issue duquel les convives auraient dansé la farandole dans les couloirs et les salons de l'hôtel. Par hasard, quelques-uns des danseurs auraient heurté notre premier ministre; il s'en serait offensé et il aurait fait des représentations, par voie diplomatique, à Washington. D'où il serait venu des ordres de jurer en Cour martiale trois des officiers du groupe.

Leur procès aurait eu lieu à Boston; et les officiers auraient perdu leurs galons. Le Sun conclut de tout cela que M. Bennett, plutôt que de créer un incident international, aurait dû réprimer sa mauvaise humeur et modérer son caractère emporté, selon ce journal, l'intra par lui créer un jour des embarras sérieux.

M. Bennett, sans doute, aura eu connaissance de cette leçon que lui fait le Sun de Vancouver. Mais tout cela est pure fantaisie. Un journal d'Ottawa a fait lui-même enquête là-dessus; il qualifie de pure imagination le récit du Sun. D'abord, dit-il, les officiers de la compagnie d'artillerie venus de Boston à Ottawa n'ont pas dansé de farandole au Château-Laurier. Ensuite, s'ils l'avaient dansé, ils n'auraient pu la danser si vivement que, d'Ottawa, ils eussent heurté dans leurs évolutions le premier ministre du Canada, — pour l'excellente raison que M. Bennett, le 1er octobre 1934, était à Paris depuis des jours, et n'en devait revenir que des semaines plus tard. Enfin, M. Bennett n'étant pas à Ottawa, mais à Paris, et l'incident en question n'ayant pas eu lieu, comment aurait-il pu s'en plaindre à Washington et exiger réparation, par voie diplomatique?

De toute évidence, le Sun a pour le moins exagéré, dit-on ses amis, employant un euphémisme. M. Bennett peut n'être pas toujours comode, — et qui est tout le temps comode? — il peut n'aimer pas à se faire secouer, — qui aime cela? — mais, cette fois, vraiment, que lui reprocher? De n'avoir pas été là, pour que l'histoire ait eu un semblant de raison?

C'est un de ces cas, écrit le Journal d'Ottawa, où la farandole, on ne l'a pas dansée près des appartements particuliers de M. Bennett, mais dans les bureaux du Sun, à Vancouver. Celui-ci voudra s'expliquer en disant que M. Bennett doit, comme tous les grands hommes, avoir un sosie à Ottawa. Mais la représentation par voie diplomatique à Washington, les officiers qui ont perdu leurs galons?

On ne savait pas Vancouver si près de Marseille.

Jean LABRYE

Bloc-notes

Ce soir

M. l'abbé Groulx donnera ce soir, à l'Université, son deuxième cours d'histoire du Canada. Nous ne nous excusons point de le signaler une fois de plus et d'y inviter le plus large public possible. La matière est d'abord d'intérêt considérable; puis, combien d'entre nous, même parmi ceux qui ont quelque peu fréquenté l'école, ont une idée nette de ce qui s'est passé au Canada et en France pendant la première partie du dix-septième siècle, des tâtonnements qui ont précédé la mise en train de la colonisation, du rôle et du caractère exact des diverses compagnies?

L'avantage de ces cours publics, c'est qu'en une heure, sans effort, avec agrément, car les cours sont préparés avec grand soin, on peut apprendre l'essentiel de ces choses, recueillir le fruit de longues études des spécialistes, combler les lacunes de sa propre instruction. Cela vaut assurément la peine qu'on en profite.

\$35,000 d'arrérages

Le Droit, et la même nouvelle se retrouve dans plusieurs journaux, disait le 17 décembre:

Les bûcherons de la Gatineau et du comté de Wright recevront, d'ici quelques jours, des arrérages de salaires au montant d'environ \$35,000, à la suite des démarches que M. F.-W. Perras, député fédéral de Wright, et M. J.-B. Merleau, maire de Gracefield, viennent de faire.

Ces arrérages constituent un rajustement des gages que les compagnies d'exploitation forestière dans la Gatineau, payaient à leurs employés avant la mise en vigueur du salaire de \$1 par jour à chaque bûcheron que la Commission des opérations forestières de la province de Québec a fixé rétroactivement pour les opérations de 1933-1934.

Le règlement de ces arrérages était en suspens jusqu'à ces derniers temps. Il était presque attendu que les compagnies ne calculeraient la différence qu'à partir du 1er janvier 1934. Mais, à la suite des démarches de MM. Perras et Merleau, on nous apprend que ces remboursements seront comptés à partir du 1er septembre 1933 dans la région de la Gatineau.

Comme tout le monde, nous nous réjouissons d'apprendre que ces bûcherons recevront ces "étrennes" de \$35,000, sur lesquelles ils ne comptaient peut-être guère, et nous nous félicitons du rôle joué dans l'affaire par les divers intéressés. Mais l'on ne peut s'empêcher de songer que, d'après cette nouvelle, les \$35,000 représentent la différence entre le salaire de \$1 par jour et celui que les bûcherons ont effectivement touché pour la seule région de la Gatineau.

Quelle peut-être la différence pour la province entière et quels

salaires ont réellement touchés l'an passé un certain nombre de nos bûcherons?

M. Antonio Prince

M. Antonio Prince vient d'être, à Woonsocket, le héros d'une grande manifestation publique, à laquelle assistaient, entre autres, le gouverneur et l'un des sénateurs du Rhode-Island.

M. Antonio Prince est un Canadien de naissance, élevé dans l'Ouest, passé aux Etats-Unis depuis plusieurs années. Il a été tout récemment réélu trésorier-général du Rhode-Island. Preuve nouvelle que les Américains croient au sens des affaires et l'un des nôtres au moins.

Au cours de cette fête, le gouverneur actuel de l'Etat a prédit à M. Prince qu'il serait lui-même quelque jour, à la tête du gouvernement du Rhode-Island.

Un autre Canadien d'origine, M. Aram-J. Pothier, a été deux ou trois fois gouverneur de cet Etat.

O. H.

Carnet d'un grincheux

Nombre de conseillers de ville estiment qu'en fait de taxation, il leur suffit, quant à eux, de taxer leur ingéniosité.

Un cabinet d'union où il y aurait ensemble MM. Bennett et Taschereau, ce serait un navire avec deux pilotes, deux capitaines et deux gouvernails. Il porterait toute la fortune du César Big-Business.

Il y a des hommes publics dont on apprend l'existence le jour qu'ils la perdent.

Carnet mondain politique: M. le sénateur Meighen est de retour d'un voyage en Australie où devait l'accompagner M. le sénateur Webster qui, au dernier moment, a dû aller faire sa cour au Conseil Privé, à Londres. On dit qu'au jour de l'An Londres fera de M. Meighen lord Waterpower of Abitibi, et de M. Webster, lord Blackcoal of Québec.

Le Brain Trust numéro 3 du conseil municipal, ayant défait les plans des deux premiers Brain Trusts, est maintenant à défaire les siens.

Seuls les conservateurs cherchent des alliés. Nous, nous n'en avons jamais besoin, écrit le Soleil, en marge de l'alliance Bennett-Taschereau qui pistonne le Star. Le nouveau rédacteur en chef du Soleil n'a jamais été bleu, ni conscriptionniste?

Trois ou quatre quotidiens ont publié chez nous la photo d'une Américaine qui bâille sans interruption depuis huit jours. Ces feuilles nous faisaient pourtant assez bâiller sans cette photo.

Le Grincheux

En route pour Léopoldville

L'AVION REINE ASTRID PART POUR LE CONGO BELGE

Bruxelles, 20 (S.P.C.) — L'avion belge Reine Astrid, a quitté l'aéroport Haeren aujourd'hui à destination de Léopoldville, au Congo belge. L'envolée est périlleuse. Les aviateurs espèrent toucher Léopoldville après 48 heures de vol. Leur avion est du même type que celui qu'ont piloté Scott et Black de Londres à Melbourne. Comme le temps n'est pas beau, le pilote Waller, aviateur anglais qui fit l'envolée Londres-Melbourne et se plaça au quatrième rang avec son camarade Jones, pilote l'avion Reine Astrid vers le Congo, il a l'aviateur Franchomme comme compagnon. Ils doivent passer la nuit à Oran, Algérie, et filer vers Léopoldville en survolant la route pour automobile du désert de Sahara.

Protestation contre les hauts tarifs de téléphone

Québec, 20 — M. Oscar Drouin, député libéral de Québec-Est, a inscrit la motion suivante au feuilleton de l'Assemblée législative: "Copies de tous documents ou correspondances quelconques entre des particuliers ou corporations de cette province et le Gouvernement provincial, ou entre celui-ci et le gouvernement fédéral, protestant contre les hauts tarifs de téléphone actuellement en vigueur".

La cause Lejour vs Viau

M. le juge Trahan a rendu jugement ce matin conformément à un règlement intervenu hors de cour entre les parties dans la cause de J. A. Lejour contre J. Dalbé Viau. Il s'agit d'une action pour libelle au montant de \$10,000. La cause est retirée, les frais devant être déterminés et divisés en parts égales entre les parties; le défendeur reconnaît la compétence et l'honnêteté du demandeur, et le demandeur ajoute de son côté que le défendeur a agi sans malice.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Dix-huit autres inculpés dans l'affaire de contrebande comparaissent devant le juge Desmarais

Libérés sur parole d'ici demain matin, alors qu'ils subiront leur enquête préliminaire — Dépôts ou cautionnements sur immeubles

Dix-huit autres individus impliqués dans l'entreprise de contrebande des Bronfman comparaissent cet avant-midi devant le magistrat Jules Desmarais, en Cour de police. Ils ont été libérés sur parole d'ici demain matin à dix heures, alors qu'ils devront se présenter pour subir leur enquête préliminaire qui sera ajournée fort probablement au commencement de janvier.

A date, 41 des 61 contrebandiers se sont présentés en Cour de police à Montréal.

Les neuf individus dont les noms suivent devront faire un dépôt de \$700 demain ou fournir un cautionnement sur immeuble de \$2,000.00: Geo. Mader, de Mahone Bay, N.-E.; Roy, Ernest, de Lockhouse, N.-E.; Howard Creaser, de Riverport, N.-E.; Jack Creighton, de Lunenburg, N.E.; William Awalt, de Mahone Bay, N.-E.; Clarence Tanner, de Stonehurst, N.-E.; Maurice Rafuse,

de Mahone Bay, N.-E.; Harry Ritcey, de Windsor, N.-E.; Arthur E. Tanner, de Stonehurst, N.-E.

Sept autres devront faire un dépôt de \$500 ou fournir un cautionnement sur immeuble de \$1,200. Ce sont: Gilbert Zinck, de Lunenburg, N.-E.; Rupert Smith, Riverport, N.-E.; Herbert Tarr, Western Head, N.-E.; Charles Himmelman, Bayport, N.-E.; Genos Sanford, Clementsval, N.-E.; Milton Gerhardt, Riverport, N.-E.; Mackenzie Falconer, Caribou, N.-E.

Me J.-J. Penverne, qui représente la Couronne dans toutes ces causes, a demandé à la Cour de fixer deux cautionnements de \$5,000 chacun dans le cas de Laurence A. Ritcey, de Riverport, N.-E., et de Willoughby R. Ritcey, de Lower La Haye, N.-E. Le tribunal s'est rendu aux demandes de Me Penverne.

La tempête de neige dans la région de Québec

QUEBEC, 20 (D.N.C.) — Une violente tempête de neige a balayé la région de Québec la nuit dernière. Au plus fort de la bourrasque, le vent a atteint une vitesse de 63 milles à l'heure. Au cours de la nuit, il est tombé six pouces et demi de neige. Plusieurs services publics ont été désorganisés. Le quartier des Remparts a été plongé dans l'obscurité pendant près de deux heures. Le concert du Trio lyrique, au Palais-Montcalm, a même dû être abrégé, par suite de l'absence de lumière.

Un des traversiers a été emporté par les glaces et un brise-glace a dû se porter à son secours. Toutes les routes sont fermées aux automobiles et la circulation se fait ce matin avec beaucoup de difficulté dans les rues de Québec.

Il y a aujourd'hui 55 ans que S. S. Pie XI a été ordonné prêtre

CITE VATICANE, 20 (S.P.A.) — Il y a aujourd'hui 55 ans que le Saint-Père a été ordonné prêtre. Dimanche, à Saint-Jean-de-Latran, où a eu lieu l'ordination, un "Te Deum" marquera cet anniversaire.

C'est le jour anniversaire de son ordination sacerdotale que, il y a cinq ans, le Saint-Père est sorti du Vatican pour la première fois après le règlement de la question romaine. Il s'était rendu à Saint-Jean-de-Latran.

La Grande-Bretagne conférera avec les dominions sur la question navale

LONDRES, 20 (S.P.C.) — Dans un discours au sujet des entretiens navals, qui ont été suspendus indéfiniment il y a quelques heures, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sir John Simon, a dit que la suspension permettrait aux délégués de consulter leurs gouvernements, puis il a déclaré que la Grande-Bretagne conférerait avec les dominions sur la question navale. Il va de soi, a-t-il ajouté, que cette question est d'un intérêt vital pour les dominions.

La municipalisation de l'électricité à New-York

WASHINGTON, 20 (S.P.A.) — Le maire de New-York, M. La Guardia, qui, de concert avec le président Roosevelt, a entrepris de mater les firmes d'électricité, vient de déclarer: 1) qu'il est possible que la ville de New-York entreprenne de fournir de l'électricité au consommateur; 2) que, si les firmes continuent d'exiger des taux excessifs, "plusieurs, plusieurs" autres villes de l'Etat de New-York feront comme la métropole.

Requête de déclaration de faillite dirigée contre Citroën

PARIS, 20. (S.P.C.) — Le cabinet Flandin s'efforce aujourd'hui d'écarter une menace de crise industrielle résultant d'une requête de déclaration de faillite dirigée contre le fabricant d'automobiles Citroën. Le créancier qui a demandé la déclaration de faillite est l'"American Wood Rim Company". La fermeture des établissements Citroën réduirait au chômage environ 20,000 ouvriers. Au commencement de ce mois, le nombre des chômeurs en France s'élevait à un chiffre sans précédent dans ce pays: 384,841. Des gens qui sont au courant des affaires de Citroën disent que la requête a pour but de forcer le gouvernement à agir sur Citroën pour qu'il remette l'administration de ses établissements à ses bailleurs de fonds et à ses créanciers et se borne pour sa part à diriger la fabrication.

La ville reçoit \$750,000

La ville a reçu hier après-midi le paiement de \$750,000 sur les \$850,000 que le Tramway lui doit rue McCord à la rue Smith.

comme contribution à la construction du tunnel de la rue Wellington, sous le canal Lachine.

On constate que la compagnie a retenu \$100,000, montant de sa réclamation d'indemnité pour le transport de sa voie ferrée de la rue McCord à la rue Smith.

Deuxième soirée anticommuniste à Sherbrooke

CONFERENCE DU R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Sherbrooke, 20. — Les catholiques de Sherbrooke ont voulu témoigner au directeur de l'Ecole Sociale populaire, le R. P. Archambault, S.J., leur gratitude pour la magnifique série de conférences qu'il avait organisées dans leur ville, en assistant nombreux dimanche à la dernière qu'il donnait lui-même. La vaste salle du séminaire regorgeait d'auditeurs attentifs, et plusieurs durent s'en retourner faute de place.

Le R. P. Archambault traite d'abord du communisme au Canada. Il montra à l'aide de documents officiels que ce n'est pas un mythe, mais une réalité de plus en plus menaçante contre laquelle la plus élémentaire prudence demande d'agir avec méthode et vigueur. Il dans une seconde partie il exposa les moyens à prendre: l'action de l'Etat — mesures répressives et réformes sociales; l'action des associations catholiques qui par toute une série d'initiatives doivent éclairer, protéger, et aider l'ouvrier; l'action enfin de chacun par l'accomplissement de ses devoirs religieux et sociaux.

Cette soirée était présidée par Mgr Vincent, V.G., entouré d'un nombreux clergé. Mgr Letendre, curé de la cathédrale, présenta et remercia le conférencier.

Ces cinq conférences seront répétées dans d'autres villes. Il est à souhaiter qu'un bon nombre profitent d'une telle aubaine.

Le retard du "LaFayette"

New-York, 20. — Le paquebot LaFayette n'arrivera à New-York que demain, en raison du retard causé par la tempête. En conséquence, son départ pour sa croisière aux Antilles est reporté quatre heures plus tard, c'est-à-dire à 10 heures demain soir. Au nombre des passagers arrivant d'Europe, on remarque: René Gimpel, collectionneur d'oeuvres d'art; Pierre de Lannux, économiste et conférencier français; Frantisek Paxlask, consul tchécoslovaque à Montréal; Seymour Jaquet, président des ateliers qui ont construit les 23 ascenseurs du paquebot Normandie; Jacques Pillois, compositeur. Plusieurs Montréalais s'embarqueront demain pour la croisière de douze jours du LaFayette aux Antilles: Charles de Boucherville, C. M. Raymond, Miles G. Corriveau et Blandine Guay, Mlles Jeanette Normand et Fleurette Boucher, de Boston, sont aussi au nombre des passagers.

Le "Belgenhand"

On apprend que le paquebot Belgenhand, de la ligne Red Star, vient de passer à la compagnie Panama Pacific Line et sera affecté aux croisières. Le paquebot portera désormais le nom Columbia. Avant de porter le nom Belgenhand, il s'appelait Belgic. Le nouveau Columbia subit présentement des transformations considérables. Il aura un Lido italien, un café russe, un jardin-thé japonais, des bains turcs, etc.

Vol de \$48,000

Philadelphie, 20 (S.P.A.) — Cinq voleurs ont pénétré dans une succursale de la Philadelphia Electric Company, se sont emparés d'une somme de \$40,000 à \$48,000 en argent comptant et se sont enfuis dans une auto qui les attendait.

SAMEDI:

Le DEVOIR publiera samedi son septième supplément mensuel: "Notre Vie Catholique et Nationale". Ce supplément et le numéro régulier du journal devront se vendre ensemble 3 sous. Retenez d'avance vos numéros.

Les ordinations au Grand Séminaire et à la cathédrale

Liste des ordinands de demain et de samedi

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, confèrera la tonsure et les premiers et derniers ordres mineurs à cent quatorze clercs, demain matin, à 6 h. 30, à la chapelle du grand séminaire de Montréal, et les ordres majeurs: sous-diaconat, diaconat et prêtrise, à cinquante autres ordinands samedi matin, à 7 heures, à la basilique-cathédrale. Les tonsurés sont au nombre de 33; les mineurs, de 81; les sous-diacres, de 9; les diacres, de 40. Il n'y a qu'un nouveau prêtre, le Père Robert Larivière, de la communauté des Pères du Saint-Sacrement.

Ces ordinations dites des Quatre-Temps de l'Avent, sont parmi les plus importantes de l'année avec celles de la Trinité.

En voici la liste, que nous communiquons la chancellerie de l'archevêché:

A la tonsure

Du diocèse de Montréal: MM. Léo Lefebvre, Gabriel Millaire, Du diocèse de Joliette: M. Marcel Sylvestre. **Du diocèse de St-Hyacinthe:** M. Alfred Tremblay. **Du diocèse de Burlington:** M. Laurent-Edouard Hébert. **Du diocèse de Springfield:** MM. Pierre Dumas, Charles Landry. **Du diocèse d'Ogdensburg:** MM. Gordon Cosco, Morris Dwyer, Julien O'Brien. **Du diocèse de Manchester:** MM. Georges Carbonneau, Armand Provost.

Du diocèse de Portland: M. René Caouette, Aurèle Lemelin. **Du diocèse de Rimouski:** M. Gérard Couturier. **Du diocèse de Hartford:** M. Théophile Bérubé. **De l'Ordre des Conventuels:** Frères Antonius Bolesla et Augustin Pawlok, Jean Morrissette, de Hénna, Roland Petit, Ste-Croix.

Franciscains: Césaire Arcand, René Ducharme, François Godbout, Valère Massicotte, Honoré Fortier, Luc Chabot, Honoré Guilbert, Aurèle Villeneuve, Ubald Guertin, Irénée St-Armand, Michel Seifert, Théophile Coriveau, Gérard Turgeon, Aloysius Provost.

Aux premiers ordres mineurs

Du diocèse de Montréal: MM. Gérard Aumont, Roland Bellerose, John Brennan, Emmeth Carter, Armand Coulombe, Marcel Dostaler, Julien Gendron, Paul Grégoire, Frédéric Kelleher, Amédée Lalonde, Napoléon Lauzon, Chs Henri Marcil, Francis McMahon, P. Emile McCaughan, Marcel Quinot, Gaston Parent, Roger Piché, Albert Poulin, Gérard Riopel, Richard Robert, Adolphe Sénécal, Oswald Sullivan, Maurice Thériault.

Du diocèse de Valleyfield: MM. Eugène Lefebvre, Lucien Léger. **Du diocèse de Joliette:** MM. Léo Forest, Philippe Melançon, Gérard Pauzé, Paul Toupin.

Du diocèse de St-Jean: MM. Bernard Courville, Maurice Langlois, Omer Ménard, Joseph Polissant. **Du diocèse de St-Hyacinthe:** MM. Jean-Paul Chabney, Normand Ouellette, Charles Lamoureux, Oscar Viens, Omer Jodoin.

Du diocèse de Sherbrooke: MM. Paul Gauthier, Edgar Parent, Albert Touchette. **Du diocèse de Burlington:** M. Gérard Buckley.

Du diocèse d'Halifax: M. Léopold Allard. **Du diocèse d'Hamilton:** M. Wilfrid Murphy.

Du diocèse de London: M. Carl Walsh. **Du diocèse de Manchester:** MM. Maurice Leclerc, Léo Nadeau, Paul Vadeboncoeur.

Avis de décès

DUPONT — A Montréal, le 18 déc. 1934, décédé à 41 ans, Origène Dupont, époux de Gertrude Grenier. Enterrement le 21 décembre. Le convoi funèbre partira du No 6336 rue St-Vallier à 8 h. 34 du matin, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

BOISCLAIR — A Montréal, le 18, à 70 ans, Evariste Boisclair, époux d'Anna Provost. **BONETTO** — A Montréal, le 19, à 30 ans, François J. Bonetto, époux d'Yvonne Pilon. **BOUCHARD** — A Bordeaux, le 19, à 42 ans, Bernadette Robillard, épouse d'Elzéar Bouchard. **CLEMENT** — Aux Cèdres, le 17, à 21 ans, Mme Henri Clément, née Claire Félix. **DECELLES** — A Pie-Aux-Trembles, le 18, Mme veuve Richmond Decelles, née Corinne Gatien. **DERY** — A Montréal, le 18, à 76 ans, Caroline Grenier, veuve de Pamphile Dery. **DESCHAMPS** — A Montréal, le 17, à 90 ans, Mlle Angélique Deschamps. **DUPONT** — A Montréal, le 18, à 41 ans, Origène Dupont, époux de Gertrude Grenier. **RETHIER** — A Montréal, le 18, à 63 ans, Emilie Rethier, épouse de feu Alexina Mathieu. **PORTIER** — A Montréal, le 17, à 33 ans, Armand Portier. **GALIMARD** — A Ste-Adèle, le 18, à 77 ans, Paul Galimard. **GARREY** — A Montréal, le 18, à 82 ans, Mme Dale Garrey, née Malvina Beauchamp. **HURTEAU** — A Contrecoeur, à 34 ans, Yveline, fille de Mme veuve Roch Harteau.

Du diocèse de Mont-Laurier: M. Léopold Limoges. **Du diocèse d'Ogdensburg:** M. Clarence Devan. **Du diocèse de Portland:** MM. Raoul Fecteau, Antonio Girardin. **Du diocèse de Providence:** MM. François Boudreau, André Lefebvre. **Ivan Corbell, de Ste-Croix.** **Frères Bernardin, de Saint-François-Xavier;** Hugolin, de St-Ambroise; Philippe, de Montréal; Laurent, de Rivière des Prairies; Stanislaus, de St-Isidore.

Aux derniers ordres mineurs

Du diocèse de Montréal: MM. Paul-Em. Bolté, Roger Jeannotte, René Marinier, Charles Martel, Ls Martin, Jean-Bap. Roy, Omer Tessier, Léo Tougas.

Du diocèse de Joliette: MM. Gaston Malo, Chs-Edouard Guibault. **Du diocèse de St-Hyacinthe:** MM. Irénée Courtemanche, Aimé St-Pierre.

Du diocèse de Valleyfield: M. Gérard-Moise Théoret. **Du diocèse de Sherbrooke:** MM. Gustave Gauthier, Henri-G. Tremblay.

Du diocèse de Springfield: MM. Gérard-Arthur Lucier, John Nietupski, John B. O'Connell. **Du diocèse d'Hamilton:** M. Edward Gallagher.

Du diocèse de Manchester: M. Albert Gagnon. **Du diocèse de Portland:** M. Roland Marcotte.

Du diocèse de Providence: MM. Georges Girouard, Valmore Savignac. **De l'Ordre des Conventuels:** Frère Thomas Nowak.

Au sous-diaconat

Du diocèse de Montréal: MM. François Brouillette, Donald Ducharme, Bernard Landry, Pierre Larente.

Du diocèse de St-Hyacinthe: M. Henri Laplume. **Du diocèse de Springfield:** M. Thomas Price.

Du diocèse de Portland: MM. Albert Long, William Nelligan. **Du diocèse de Pembroke:** M. Francis Rennick.

Au diaconat

Du diocèse de Montréal: MM. Edouard Briard, Roland Chartrand, Roland Cloutier, Camille Denais, Gustave Dumont, Paul-Eug. Goselin, Paul Legault, Louis Léveillé, Paul-Em. Marsan, Maurice Provost, René Roy, Jean-P. Savage.

Du diocèse de Valleyfield: MM. Roland Legault, Eucher Théoret. **Du diocèse de Joliette:** MM. Fernand Blouin, Lucien Gravel, Gaston Marsolais, Paul Masse.

Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Armand Laliberté, Jean-Chs Leclair, Aimé Mathieu, Célestin Robillard, Maurice Tougas.

Du diocèse de Sherbrooke: MM. Georges Guay, Joseph Letendre. **Du diocèse de Burlington:** MM. Thomas Connor, Francis McDonough.

Du diocèse de Springfield: MM. Michael Sarney, Coslous Chwalek, Francis Pitroff. **Du diocèse d'Halifax:** M. Ernest Guévremont.

Du diocèse d'Hamilton: M. Charles McColgan. **Du diocèse d'Ottawa:** M. Gérard Marchand.

Du diocèse de Manchester: MM. Lionel Boulay, Léo Plante. **Du diocèse de Portland:** MM. Joseph Dutler, Herman Delaney, Joseph Bonlihan.

Du diocèse de St-Jean: M. Anatole Sylvestre, Père du Très Saint-Sacrement.

Prêtrise

Robert Larivière, Père du Très Saint-Sacrement.

Indices hebdomadaires des prix de gros

L'indice général des prix de gros (base 100 en 1926) ressort à 71.4 la semaine terminée le 14 décembre et n'accuse ainsi aucun changement par rapport à la semaine précédente. Les oscillations des sous-indices ont été peu accentuées. Les hausses légères du bétail, des viandes à l'état frais et des produits de la minoterie ont été contrebalancées par des baisses pour les céréales, les viandes préparées et le fromage.

L'indice des produits de la ferme canadienne sont demeurés stationnaires à 61.8. La baisse des céréales et du foin a fait fléchir l'indice des produits de la terre de 56.5 à 56.3. Les produits animaux ont haussé de 70.6 à 71.0, la hausse du bétail faisant plus que contrebalancer la baisse des œufs et de la laine.

Exportations de viandes en novembre

Les exportations canadiennes de viandes se montent en novembre à \$2,054,000 dont \$1,950,000 sur la Grande-Bretagne; ce chiffre comprend \$1,494,000 de bœuf. Les exportations de bœuf vers les Etats-Unis se montent à \$8,000.

Le Canada a exporté 20,000 livres de volaille durant le même mois, soit environ un million de plus que l'année passée; le grand total des premiers huit mois de l'exercice en cours est de 784,000 livres, soit plus de six fois autant que la période correspondante de l'exercice précédent.

Retraite fermée des professeurs de l'Université

C'est ce soir, à 8 h. 30, que commence à la Villa Saint-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, la retraite des professeurs de l'Université, prêchée par le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J.

Un bon nombre se sont inscrits. Il reste encore cependant des chambres disponibles, et ceux qui voudraient en profiter n'ont qu'à se présenter à la maison de retraite où ils seront les bienvenus. On se rend à la Villa Saint-Martin par le tramway Saint-Laurent-Cartierville ou le chemin de fer Canadien National (gare du Tunnel).

La neige à Montréal

Une véritable bourrasque de neige a presque paralysé la circulation dans les rues de Montréal, hier, vers la fin du jour. Près de cinq pouces de neige sont tombés sur la ville. Cette neige, qui s'est transformée en pluie, un peu plus tard, a rendu les rues très glissantes, ce qui a occasionné plusieurs collisions d'automobiles. On ne rapporte, cependant, aucun accident grave.

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet —Quai— Infra-Rouge

Lampes à arc pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullitte—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

—PRÉCISION FRANÇAISE—

428 Cherrier

MONTREAL

HA. 2357



M. ALBERT SAUVAGE, avocat de Montréal, nommé registraire du bureau de révision, pour l'application de la loi des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers.

La tempête sur l'Atlantique

Paquebots en retard — Naufrages

Londres, 20 (A. P.). — Plusieurs paquebots en route vers les ports de l'Europe ont fait savoir qu'ils seront en retard de plusieurs heures à cause de la tempête et à cause de l'assistance que quelques-uns d'entre eux ont rendue à d'autres navires en détresse. Déjà les annales maritimes ont enregistré les naufrages des cargos *Usworth* et *Sisto*. A la tempête on attribue aussi le naufrage hier du cargo hollandais *Orania* dans les eaux portugaises, après une collision avec le navire *Loanda*. Heureusement, les 122 passagers de l'*Orania* furent sauvés.

Les paquebots *Washington* et *New-York* sont en retard tant à cause de la tempête que des secours qu'ils ont portés à d'autres navires en cours de route, notamment le *Sisto*.

Le *Majestic* doit arriver à Southampton demain. L'*Ausonia* est entré au port au cours de la nuit.

Après l'arrivée de l'*Orford*, de la ligne orientale, à Plymouth hier soir, on a appris qu'une vague a emporté un marin à la mer, dans le golfe de Gascogne et qu'il s'est noyé.

On apprend encore ici que le navire *Mulhera*, venant des Indes, est dans le golfe de Gascogne et qu'il sera en retard d'au moins 24 heures.

Les météorologues disent que les navigateurs "payeront" pendant le mois de décembre pour le beau temps dont ils ont joui tout l'automne.

L'*Orford* a dû naviguer dans la Manche, incliné à 30 degrés. L'eau a pénétré dans les cabines; des vases précieux se sont brisés.

A Bruxelles, on organise une fête de bienvenue aux officiers et aux marins du cargo belge *Jean Jadoi*, qui se sont conduits comme des héros pour sauver l'équipage de l'*Usworth* et qui y ont laissé deux hommes, 15 marins anglais et deux hommes ont péri, lorsque la chaloupe de sauvetage qui les portait a chaviré.

Londres fête également les marins de l'*Ascania* qui arrivera avec 18 survivants de l'équipage de l'*Usworth*.

Sur les Côtes

La tempête a causé aussi des dommages considérables sur terre, des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, dans l'Illinois, on lui attribue la mort de cinq personnes; dans le Maine, la mort d'une autre.

De Brest à Bordeaux, sur toute la côte de l'Atlantique, la navigation a été paralysée. Dans les régions de Bordeaux, de Cahors, de Tours et de Rochefort, d'abondantes pluies ont noyé les terres.

Retraite fermée des professeurs de l'Université

C'est ce soir, à 8 h. 30, que commence à la Villa Saint-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, la retraite des professeurs de l'Université, prêchée par le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J.

Un bon nombre se sont inscrits. Il reste encore cependant des chambres disponibles, et ceux qui voudraient en profiter n'ont qu'à se présenter à la maison de retraite où ils seront les bienvenus. On se rend à la Villa Saint-Martin par le tramway Saint-Laurent-Cartierville ou le chemin de fer Canadien National (gare du Tunnel).

La neige à Montréal

Une véritable bourrasque de neige a presque paralysé la circulation dans les rues de Montréal, hier, vers la fin du jour. Près de cinq pouces de neige sont tombés sur la ville. Cette neige, qui s'est transformée en pluie, un peu plus tard, a rendu les rues très glissantes, ce qui a occasionné plusieurs collisions d'automobiles. On ne rapporte, cependant, aucun accident grave.

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet —Quai— Infra-Rouge

Lampes à arc pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullitte—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

—PRÉCISION FRANÇAISE—

428 Cherrier

MONTREAL

HA. 2357

DUBONNET

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

"MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS"

Vient d'arriver Histoire sainte par Franc-Nohain

Un fort volume in-16 de 304 pages sous couverture illustrée en couleurs, 67 illustrations hors texte en héliogravure. Bref résumé de l'ouvrage: Toute la substance de l'Ancien Testament distribuée en quarante-cinq ré-cits, modèles de sagesse, de grâce et de style. Cette oeuvre admirable restera le chef-d'oeuvre de Franc-Nohain.

En vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de \$1.25 au comptoir ou par la poste.

EXIGEZ LE CIGARE

Revelation 10c

Puritanos

L. O. GROTHE LIMITEE — Maison canadienne et indépendante

Un cadeau pratique pour toute la famille.

VOYEZ TWITE POUR TYPEWRITERS

DE TOUTES MARQUES, NEUFS OU RECONSTRUITS

MODÈLES RÉGULIER OU PORTATIF

VALEURS EXCEPTIONNELLES — PRIX SPECIAUX

Certains à aussi bas prix que \$17.50 et tous garantis pour un an.

VENEZ CHOISIR LE VOTRE

Typewriter & Appliance Co., Ltd.

E. D. TWITE, Gérant général — GEO. A. COX, Gérant des ventes

750 RUE SAINT-PIERRE LA. 9237

(ENTRE LES RUES CRAIG ET SAINT-JACQUES)

Croisières Aux Antilles

Vous voulez prendre une vacance, mais le climat du Nord vous effraie. Que ce détail ne vous arrête pas. Embarquez-vous sur l'un des paquebots de la Canadian National Steamships, magnifiques yachts de plaisance, et deux jours plus tard vous voguerez en plein été, sur une mer de saphir, au milieu des poissons volants. Visitez la Jamaïque, les Iles Lucayes, la Barbade, la Trinidad et la Guyane Anglaise. Tout le confort souhaitable à bord de navires spécialement construits pour les mers du Sud, tous les sports d'été à terre et des souvenirs imprissables.

Vous avez le choix des itinéraires:

Voyage de Trois Semaines

Bermudes—Nassau Jamaïque

Cinq excursions à terre, 3 1/2 jours à l'hôtel à la Jamaïque, débarquement à chaque escale et tous les sports d'été. Prix forfaitaire de Halifax et de Boston, \$199 et plus.

Passage, couchette et repas, à partir de \$165.

Voyage de Quatre Semaines

Bermudes—Guyane et Antilles Anglaises

Excursions aux Iles-du-Vent et Sous-Vent, la Barbade et la Trinidad. Douze excursions à terre, deux jours à la Guyane Anglaise. Prix forfaitaire de Halifax et de Boston, \$264 et plus.

Passage, couchette et repas, à partir de \$210.

Autres itinéraires spéciaux combinant le temps disponible et le bon marché.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

384, rue Saint Jacques, Montréal

Commandez vos cartes sans retard

L'Edouard Morier

Albert Ludou

Mademoiselle Germaine Dupuis

(JOSEPH LABRECQUE)

Marc Slachmeyer

MAURICE DERY

FERNAND J. BROUSSEAU

Madame Alphonse Ferron

JEAN R. DE SAINT-VICTOR

ALPHONSE BELANGER

Cartes de visite distinguées...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Planche sur cuivre, depuis

\$1.25

Impression gravée sur bristol, depuis

\$1.25

luxe 60% en plus.

Liste de prix et spécimens sur demande.

Le "Devoir"—Imprimerie

430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBour 1241

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L'EUG. COURTOIS, Président

JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés.

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

NOS SERVICES

DIRECTION DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES

ASSURANCE FUNÉRAIRE

AMBULANCES PRIVÉES

Tél.: PLateau 7-9-11

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 21 décembre 1934
Quatre Temps, JEUNE, Saint-Thomas, Ap.
Lever du soleil, 7 h. 40.
Coucher du soleil, 4 h. 19.
Lever de la lune, 4 h. 54.
N. L. le 6, à 0 h. 15, du matin.
P. Q. le 15, à 5 h. 58, du matin.
P. L. le 20, à 3 h. 59, du soir.
D. Q. le 28, à 9 h. 14, du soir.

DEMAIN

BEAU, ASSEZ FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 21.
Minimum 15.
Même date l'an dernier 8.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.43, 11 h. a.m. 29.48, Midi: 29.50.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Messe, 1610, St-Denis, Montréal.

M. Savignac expose ses vues sur la question des taxes

Ce que pensent MM. Houde, Raynault, Seigler, Filion et Leduc du nouveau projet

Le conseil municipal a continué ce matin, à 11 heures, l'étude du projet de taxes soumis par M. Houde.

Au début de la séance, M. Savignac, président du comité exécutif, a exposé ses vues sur la question des taxes.

Il fait valoir que dans le passé, on a surtout taxé la propriété immobilière, parce qu'elle représentait alors la très grande majorité des valeurs. Celles-ci ont depuis pris la forme de valeurs mobilières, valeurs en portefeuille, etc. C'est pourquoi l'on songe à la taxe de préférence aux valeurs immobilières.

M. Savignac n'est d'avis qu'il ne faut taxer le commerce que modérément, car le commerce languit à Montréal, surtout le petit commerce.

Il favorise la taxe sur l'annonce, car il se fait de grands profits dans ce domaine, et, au surplus, une telle taxe servirait à équilibrer les chances du petit commerce qui n'a pas les moyens d'annoncer, avec les avantages dont bénéficie le gros commerce. Il favorise la taxe sur les primes d'assurance-feu, et il estime qu'il faudrait diminuer certaines pensions considérables accordées à des hommes valides.

M. Savignac ne favorise pas la taxe sur les hypothèques, pour diverses raisons: difficultés de recouvrer les porteurs; le fait que le remboursement hypothécaire se fait surtout par paiements échelonnés, avec quittance seulement avec le dernier paiement; cette taxe sera payée en définitive par l'emprunteur, et elle nuirait au marché des obligations de Montréal.

M. Savignac estime que la taxe de 20 pour cent d'affaires sur les professionnels est trop élevée, vu la misère où se trouvent les professionnels par le temps présent. Il estime que la taxe devrait rester à 8-14 pour cent.

M. Trépanier dit qu'il faudrait graduer les taxes sur les salaires à cause des familles nombreuses dont il faut tenir compte.

M. Houde répond, qu'il faut en effet, exempter les petits salaires, et tenir compte dans l'échelle des taxes, du nombre des dépendants de celui qui est taxé. Il a demandé au commissaire Dupuis de préparer une échelle de taxes qui tiendra compte de ces facteurs. M. Houde ajoute qu'on lui a fait certaines observations quant à la taxe imposée sur les non-résidents, et dit que cette taxe devra être aussi graduée.

M. Raynault

M. Raynault, échevin de Préfontaine, proteste contre l'article de la Gazette où l'on fait surgir la menace du sort des communautés catholiques au Mexique, parce que ces communautés sont exemptées de taxes. Tout d'abord sur un total de \$317,000,000, d'exemptions, ces communautés, églises, etc., ne représentent que \$87,000,000. Or si l'on fait la comparaison, on voit que les catholiques ne bénéficient que d'une exemption de \$14, par tête contre \$30, pour les autres. Et puis nos communautés, églises, paient toutes les taxes, sauf la taxe foncière et la taxe scolaire.

M. Houde intervient à ce moment pour dire que le représen-

tant d'une grande maison éducative évaluée à \$10,000,000, lui a dit que la taxe projetée de 6 cents par \$100, pour enlèvement de la neige, serait prohibitive. M. Houde suggère que le taux pour les propriétés non imposables reste à l'ancienne échelle.

M. Raynault reprend son discours. Il est favorable à la taxe sur les compagnies d'utilité publique, à la taxe sur les hypothèques. Sur ce dernier point on dira qu'il faut protéger l'épargne des veuves, mais il y a des veuves dans toutes les classes de contribuables.

3,000 magasins vides

M. Raynault est opposé au relèvement de la taxe d'affaires, sauf pour les magasins-chânes. Il y a actuellement 3,000 magasins vides et ce n'est pas le temps de grever le commerce davantage. On ne doit pas non plus relever la taxe sur les professionnels. Il n'est pas favorable à la taxe sur l'annonce dans les journaux, car il est en preuve que de ces journaux qui emploient un gros personnel et donnent beaucoup d'ouvrage, cinq seulement ont fait leurs frais, l'an dernier. Mais on doit taxer les panneaux-reclames, etc.

Il est favorable aux taxes sur les permis et licences, mais opposé à la taxe d'occupation. Il est en faveur de la taxe sur les primes d'assurance-feu et demande qu'on taxe aussi les compagnies d'assurance-vie.

M. Raynault veut que la taxe sur les salaires et revenus soit laissée au gouvernement provincial, si ce dernier veut débarrasser la ville des frais de secours directs.

Taxes proposées

Il propose la taxe sur les compagnies d'utilité publique; une taxe d'affaires sur les magasins-chânes (rapport \$500,000); une taxe sur les compagnies d'assurance-feu et d'assurance-vie (rapport \$600,000); une taxe sur les non-résidents qui travaillent à Montréal (rapport \$270,000); taxe sur les hypothèques, à 1 pour cent, sur les intérêts, à partir de 4 pour cent (rapport \$500,000).

M. Seigler

M. Max Seigler, échevin du quartier Laurier, dit qu'il ne faut pas surtaxer le commerce et l'industrie qui s'en vont déjà de Montréal, à une allure alarmante; il propose une taxe sur les transferts de propriétés, sur les réclamations d'assurance-feu, sur les intérêts hypothécaires, une taxe sur l'annonce, mais distincte suivant qu'il s'agit de maisons québécoises ou maisons d'en dehors de Québec.

M. Filion

M. Alfred Filion, échevin de St-Eduard, est opposé à la taxe d'occupation, il veut que la taxe sur les salaires ne commence qu'à \$1,200, que la taxe sur les non-résidents qui travaillent à Montréal soit de 7 et 8 pour cent au lieu de 5 pour cent. Il est en faveur de la taxe foncière générale sur l'enlèvement de la neige à 6 cents par \$100 d'évaluation. Il veut que Montréal garde tous les revenus de la cour de recorder et que la police provinciale cesse de prendre des poursuites devant la cour de police.

La danse des docteurs, dirigée par Mlle L. Cooke, fut une satire

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou à communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le nom comme il faut

Beauharnois, 17 décembre 1934
M. Georges Pelletier,
Directeur-gérant,
Le Devoir,
Montréal.

Cher Monsieur:

Pensant vous intéresser, je vous envoie avec la présente copie d'une lettre que j'adressais ces jours derniers au Ministère des Finances à Ottawa, en rapport avec l'orthographe de mon nom dans les archives de la Banque du Canada.

Beauharnois, 14 décembre 1934
M. M. G. Anderson,
Contrôleur des emprunts et intérêts,

pour offenses qui relèvent habituellement de la cour de recorder, poursuite ainsi prise parce que le gouvernement provincial se trouve à retirer 100 pour cent de l'amende, au lieu qu'en cour de recorder il retire 50 p.c.

Il veut que Montréal cesse de payer \$450,000 annuellement à la Commission métropolitaine, car Montréal n'a rien eu à voir avec les trois municipalités en faillite pour lesquelles elle paie. Il faut cependant conserver la Commission métropolitaine. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial devraient payer des taxes sur leurs propriétés, y compris par exemple les magasins de la Commission des liquors. Il faut aussi supprimer les exemptions de taxes aux clubs, etc., et aux institutions qui font une concurrence commerciale injuste et déloyale.

M. Leduc

M. F. J. Leduc, échevin d'Aumont, dénonce l'attitude des banques envers la ville de Montréal, qui la force à imposer à tout hasard des taxes dont on ne sait quelle sera la portée. Cette attitude est antisociale et économiquement fautive, qui prête parfaitement à hâter le grand soir qu'elles craignent.

Car les gros intérêts qui houchent Montréal à prendre des mesures dont on ne prévoit même pas les conséquences possibles, n'ont pas prouvé qu'ils avaient la compétence voulue. S'ils étaient compétents, pourquoi ne sont-ils pas venus se présenter avec leur programme devant les électeurs en avril dernier? Ils n'ont pas donné leurs directives, quand ils pouvaient le faire par les journaux, par exemple; et ils ne sont certes pas imbus de cette idée de sacrifier qu'ils veulent tant développer chez les autres. Ils sont les auteurs des plus retentissantes faillites, ou ont aidé aux plus grandes escroqueries. Les a-t-on entendus protester contre les scandales municipaux? Sont-ils intervenus?

Et maintenant, ils viennent pour dicter leurs vœux! Ils viennent imposer à la ville l'obligation de fixer des taxes pour \$8,000,000. Ces nouvelles taxes ne peuvent qu'amener de graves perturbations.

A Belgrade

Belgrade, 20 (S.P.C.-Havas). — On pense que M. Yefitchew aura réussi à former son cabinet ce soir.

Accueillis avec enthousiasme

Paris, 20 (S.P.C.-Havas). — Les soldats britanniques qui se rendent au territoire de la Sarre reçoivent un accueil enthousiaste dans les villes et les villages français.

Conspirateurs sentenciés en Prusse

Dortmund (Prusse), 20 (S.P.C.-Havas). — Des sentences d'une année à six d'emprisonnement ont été infligées aujourd'hui à 82 personnes convaincues de conspirer contre l'Etat.

Sept ans de travaux forcés

Le juge Amédée Monet a sentencié un nommé Henri Sanson à 7 ans de travaux forcés après l'avoir trouvé coupable de 5 vols avec effraction. Sanson est un récidiviste.

Le juge Gustave Marin a condamné Richard Hoyt à 7 ans de pénitencier après l'avoir trouvé coupable de deux vols à main armée.

Trêve dans la Sarre

Sarrebruck, 19. (S.P.A.). — La commission plébiscitaire a décidé que du 23 au 27, les Sarrois feront trêve à leurs campagnes politiques.

Les nazis prémissent les jeunes Sarrois contre toute "inclination romantique" envers les soldats de la troupe internationale.

L'éméute de Chebyville

Shebyville, (Tennessee), 20. (S.P.A.). — Le procès d'un Noir accusé d'avoir assassiné une jeune Blanche, a causé une émeute marquée par l'incendie d'un palais de justice et par la mort violente de deux émeutiers.

Trêve dans la Sarre

Sarrebruck, 19. (S.P.A.). — La commission plébiscitaire a décidé que du 23 au 27, les Sarrois feront trêve à leurs campagnes politiques.

Les nazis prémissent les jeunes Sarrois contre toute "inclination romantique" envers les soldats de la troupe internationale.

Les automobilistes sont brimés

Montréal, 11 décembre 1934. La sévérité de la campagne que les autorités municipales font en ce moment contre les automobilistes est devenue désastreuse pour les automobilistes de conditions financières moyennes. De nombreux et braves citoyens se voient en ce moment obligés de serrer leur auto parce qu'ils ne veulent pas prendre le risque de se voir condamner à payer \$10 et \$15 d'amende, en plus des frais judiciaires, pour la moindre petite infraction qu'ils pourraient commettre involontairement. Je connais des automobilistes qui ont dû payer \$40 en une seule semaine. La majorité de nos employés qui emploient des autos pour leur ouvrage, viennent de nous informer qu'ils se voient obligés de les remettre. De telles conséquences seront préjudiciables au commerce.

Mises au courant de cela, certaines autorités municipales répugnent à faire protéger la vie des citoyens. Je suis de cet avis, mais est-ce que tous les automobilistes de Montréal doivent encourir une sanction aussi sévère pour les quelques fous de la vitesse, les rôdeurs de nuit en état d'ivresse? C'est envers ces chauffeurs qu'on devrait user de sévérité; l'on devrait, au besoin, suspendre leur permis de conduire,

mais non pas faire payer \$13.50 d'amende et frais de cour au pauvre chauffeur qui involontairement aura manqué de ralentir à l'endroit indiqué. Si cette simple offense représentait les frais de cour en plus de la perte de temps que le chauffeur doit subir, je suis d'avis que les autorités municipales obtiendraient l'observance des règlements. Le public, en ce moment, est plutôt porté à croire que les automobilistes ont été choisis pour créer une source de revenu.

Votre tout dévoué, (signé) X...

Les automobilistes sont brimés

Montréal, 11 décembre 1934. La sévérité de la campagne que les autorités municipales font en ce moment contre les automobilistes est devenue désastreuse pour les automobilistes de conditions financières moyennes. De nombreux et braves citoyens se voient en ce moment obligés de serrer leur auto parce qu'ils ne veulent pas prendre le risque de se voir condamner à payer \$10 et \$15 d'amende, en plus des frais judiciaires, pour la moindre petite infraction qu'ils pourraient commettre involontairement. Je connais des automobilistes qui ont dû payer \$40 en une seule semaine. La majorité de nos employés qui emploient des autos pour leur ouvrage, viennent de nous informer qu'ils se voient obligés de les remettre. De telles conséquences seront préjudiciables au commerce.

En marge du crédit agricole

Le crédit agricole est indispensable et urgent, mais avant cela il faudrait porter remède à certaine situation intolérable.

Pourquoi un cultivateur ne peut-il trouver à emprunter? 1o, à cause du moratoire, de l'insaisissabilité de la majeure partie de son troupeau et de son matériel de ferme (les cultivateurs avisés se défient du surplus saisissable, ne gardent que les dix bêtes à cornes permises par la loi, etc., et font des niches à leurs créanciers) et de la loi du concordat; 2o, à cause de son incapacité de payer les intérêts sur ses emprunts.

Il est impossible à un cultivateur avec les revenus actuels de sa ferme de vivre décemment et de payer ses taxes, assurances, etc., et l'intérêt au taux courant sur ses emprunts.

Dans notre région, l'industrie laitière fournit le plus clair des revenus de nos cultivateurs; il est vrai qu'il y aurait à améliorer, et de beaucoup la qualité et le rendement des vaches, mais enfin il est prouvé que les vaches donnent en moyenne par année de \$15 à \$20 chacune; comment nos cultivateurs qui gardent 10, 15, 20 vaches peuvent-ils avec un revenu de \$150, 200 ou même \$400, vivre décemment, payer leurs taxes, intérêts, etc.? C'est impossible et par-dessus le marché, quand arrive l'automne et qu'il s'agit de vendre des animaux, quel prix obtiennent-ils?

Voici ce qui m'est arrivé: le 30 octobre 1934, j'expédiais une vache de type ordinaire à Montréal, je conserve la facture de la compagnie qui a acheté cette vache. Elle pesait 775 lbs à \$0.01 la livre, déduction des frais d'inspection, \$0.50

J'ai l'espoir que ces quelques remarques méritent considération des autorités compétentes.

A. PERROIN

Jugement remis au 23 janvier

Québec, 20 (D.N.C.). — Le jugement est remis au 23 janvier dans la cause du second groupe de compagnies de charbon accusées d'opérations en contrevention avec la loi des cartels.

M. le juge Wilfrid Laliberté a déclaré qu'il diffère son jugement parce que les plaidoyers n'ont pas été sténographiés à temps. Il n'a pas encore les textes devant lui.

Les funérailles de M. E. Boisclair

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Evariste Boisclair, père de M. Paul-Auguste Boisclair, greffier de la Cour du coroner, décédé à l'âge de 70 ans.

Le cortège est parti du domicile de son fils, M. P. A. Boisclair, précédé d'un landau de fleurs, pour se rendre à l'église de Notre-Dame du Saint-Rosaire, où le service fut célébré par M. Conrad Bécotte, P. S. S., assisté de M. l'abbé A. Bigras, comme diacre, et de M. l'abbé Raymond Allard, comme sous-diacre. M. l'abbé J. R. Granger, curé de la paroisse, fit la levée du corps.

Le deuil était conduit par son fils, M. P. A. Boisclair; ses petits fils, MM. Bernard, Marc-André, Jean-Jacques et François Boisclair; ses frères: MM. Napoléon, Alfred Jean-Baptiste, Donat Boisclair; ses beaux-frères: MM. J. D. Houle, Georges Paris; Auguste Provancher, Alfred Provancher, Hormidas Provancher, Conrad Provancher, Adolphe Boisclair, Philippe Brunelle; ses neveux: MM. J. Armand Houle, c.r.; Léonidas Houle, avocat; Gustave Houle, Julien Houle, Dr Julien Pesant, Jean-Léon Paris, Roland Provancher, avocat; Conrad Provancher; ses cousins: E. Boisclair, Emile Boisclair.

Dans la nef on remarquait les religieux de la Congrégation Notre-Dame de la maison-mère et des religieux de Ste-Croix, de Montréal.

Dans le cortège, malgré l'heure matinale, on remarquait: le coroner Lorenzo Prince, MM. Aimé Bissonnette, J. Mathieu, L. O. Hébert, J. H. Robert, Rossier Thibodeau, Lucien Guilmette, Hercule Lamarre, Lucien Lamarre, René Lamarre, Léonide Lamarre, Georges Trudel, Adolphe Pinard, Fabien Marion, Come Dubuc, Paul Charland, Armand Desautels, J. Oulmet, F. Mascotte, S. Richer, Lionel Leblanc, Me Bernard Bourdon, c.r.; Vitalien Poissant, A. Packer, O. Paquette, F. Giroux, Ludger Hébert, Georges Monarque, Ed. Lalumière, Paul Bécotte, G. Vézina et autres.

La sépulture a eu lieu à Athabasca

L'éméute de Chebyville

Shebyville, (Tennessee), 20. (S.P.A.). — Le procès d'un Noir accusé d'avoir assassiné une jeune Blanche, a causé une émeute marquée par l'incendie d'un palais de justice et par la mort violente de deux émeutiers.

Trêve dans la Sarre

Sarrebruck, 19. (S.P.A.). — La commission plébiscitaire a décidé que du 23 au 27, les Sarrois feront trêve à leurs campagnes politiques.

Les nazis prémissent les jeunes Sarrois contre toute "inclination romantique" envers les soldats de la troupe internationale.

Des travaux au lieu de secours directs

Une motion de M. Oscar Drouin à la prochaine session provinciale

Québec, 20. — Voici le texte de la motion que M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, présentera à la prochaine session provinciale au sujet des secours directs:

Cette Chambre est d'opinion que le système de secours directs institué et suivi depuis le commencement de la crise économique, tout en soulageant les misères immédiates, a été désastreux au point de vue économique, moral et social, et qu'il devrait être remplacé par des travaux.

Que le gouvernement de cette province soit invité à inaugurer une politique nouvelle et de haute envergure à ce sujet;

Que ces travaux devraient être d'une nature permanente, d'un bénéfice certain pour l'Etat, et profitant autant aux générations à venir qu'à la population actuelle;

Que, pour les entrepreneurs, cette Chambre suggère à l'Exécutif de négocier, si nécessaire, des emprunts à longues échéances, de manière à faire contribuer aussi également que possible toutes les générations qui en profiteront;

Que les secours directs devraient être ainsi progressivement abandonnés, sauf pour les cas urgents et les nécessités.

Ecoliers et collégiens en vacances

Près de 500 partis par la gare Bonaventure depuis quelques heures

Près de 500 élèves des différents collèges et écoles de la métropole ont quitté la gare Bonaventure hier et aujourd'hui pour retourner dans leur famille à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Tous ces écoliers profitent des avantages spéciaux accordés par les chemins de fer canadiens, dit M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National.

Plusieurs de ces écoliers se rendent aux Etats-Unis tandis que d'autres se rendent dans les Provinces Maritimes et dans d'autres centres de la province de Québec. Parmi eux on en remarquait un groupe qui retournerait en Ontario après être venu prendre des cours de français dans la province de Québec.

Parmi les élèves des collèges partis les trains du Canadien National à destination de différents points de la province de Québec, des Provinces Maritimes et des Etats du Maine on remarquait des aveugles de l'Institut de Nazareth, des sourdes-muettes et des sourd-muets du collège du bld St-Laurent. Dans le cas des aveugles, ceux-ci sont confiés aux soins des chefs de trains et des conducteurs, mais il s'en rencontre parmi eux qui sont tellement habitués à la randonnée qu'ils n'ont pas besoin d'être avertis, au point d'arrivée.

Un groupe de quarante étudiants en philosophie du collège de Montréal quitteront Montréal cette fin de semaine, par le Canadien National Vermont Central. Ils se rendent dans leur famille dans les Etats du Maine.

Les étudiants du King Hall College, à destination de Montréal, quitteront Compton aujourd'hui. Ils retourneront au collège le 15 jan-

Le fisc américain a détruit des déclarations de revenus reçues pendant la Grande guerre

Celles de M. Baruch, alors qu'il était président du bureau fédéral des industries de guerre — Fonctionnaires du ravitaillement intéressés dans les firmes dont ils achetaient les produits

Washington, 20. (S.P.A.). — Le comité sénatorial d'enquête sur le trafic du matériel de guerre a constaté que le fisc a détruit des déclarations de revenus reçues pendant la Grande guerre d'hommes qui font présentement partie du comité présidentiel chargé d'indiquer les moyens d'empêcher la guerre d'être payante. Le président du comité, M. Bernard M. Baruch, est du nombre. Dans son cas, on remarque qu'il y a eu suppression de déclarations ayant trait à 1918 et à 1919, mais non de la déclaration relative à 1917. En 1918 et en 1919, M. Baruch était président du

bureau fédéral des industries de guerre.

Un porte-parole de la trésorerie rappelle que la loi permet de détruire les déclarations de revenus. M. Baruch a dit, à New-York, qu'il est prêt à fournir au comité des copies des déclarations supprimées et à se soumettre à des interrogatoires.

Le comité d'enquête a fait une autre constatation sensationnelle: plusieurs fonctionnaires du ravitaillement pendant la Grande guerre avaient des intérêts dans les firmes dont ils achetaient les produits.

Le député libéral de Québec-Est demande à M. Taschereau de briser le trust du charbon

La motion de M. Oscar Drouin inscrite au feuilleton de l'Assemblée législative — Le procureur général devrait prendre des procédures pour chaque infraction, et à chaque jour

Québec, 20. — M. Oscar Drouin, député libéral de Québec-Est, a inscrit plusieurs motions au feuilleton de l'Assemblée législative dont nous avons donné la substance hier.

Voici le texte de la motion relative au trust du charbon:

"ATTENDU qu'en vertu de la Loi des enquêtes sur les coalitions, d'Ottawa, une enquête a eu lieu concluant à l'existence d'un trust entre les compagnies de charbon pour maintenir les prix élevés, et recommandant que des procédures soient prises contre ces compagnies;

"ATTENDU qu'effectivement des procédures ont été intentées par le procureur général de cette province contre lesdites compagnies;

"ATTENDU qu'elles ont été condamnées en première instance, en ont appelé à la Cour d'Appel, ont été condamnées de nouveau, et veulent maintenant aller devant le Conseil privé;

"ATTENDU que les procédures sur l'enquête fédérale que devant les cours durent depuis des années et menacent de se continuer encore sans résultat aucun;

"QUE CETTE CHAMBRE est d'opinion que le département du procureur général devrait immédiatement prendre de nouvelles procédures pour chaque infraction à la loi de la part de ces compagnies, et que c'est le meilleur moyen pour briser ce trust";

Ce soir

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX

C'est ce soir, à huit heures et quart, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx donnera son deuxième cours d'histoire du Canada. Il y étudiera la période qui va de Champlain à 1660, avec les premières tentatives de colonisation. Le thème général du cours sera: A la recherche d'un système colonial.

Dames et messieurs sont pareillement invités. Entrée libre.

Les fiançailles de don Jaime

Rome, 20. (S.P.C. Havas). — L'ancien roi d'Espagne annonce que son deuxième fils, don Jaime, est fiancé à Mlle Amanuela de Dampierre, fille de feu vicomte Roger de Dampierre, et de la vicomtesse, née Ruspoli di Poggio-Suasa.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Voyage en Nlle-Ecosse

Down in Nova Scotia est le titre d'un ouvrage récent de Mlle Clara Dennis, richement édité par Ryerson Press, de Toronto. Un rapide coup d'oeil à travers le volume, des pages lues ça et là nous ont permis de constater que l'auteur, qui a parcouru la province de la Nouvelle-Ecosse à loisir, est très sympathique aux Acadiens. Elle raconte les souvenirs historiques qui s'attachent aux lieux et aux monuments visités, des légendes indiennes et autres; des Acadiens lui ont montré des documents et des souvenirs de famille, et elle nous présente tout cela avec un évident souci de vérité et de compréhension. Ce récit agréable fait une part aux événements plus récents, aux coutumes et à la vie actuelle des Néo-Ecossais. Il serait trop long ici de vouloir noter quelque chose tant il y aurait à signaler. Disons seulement que ce volume, de plus de 400 pages, préfacé par sir Robert Laird Borden, nous a paru un excellent ouvrage. Nous n'avons pas compétence pour apprécier toutes ces notes de voyage où la petite histoire et la grande ont une grande part; mais Mlle Dennis est certes une excellente propagandiste de bonne entente entre Canadiens. — P. S.

Propos de théâtre

On joue Molière à McGill

L'Université McGill organise, chaque année, quelques soirées de théâtre français. Avant-hier et hier, la Société française et le Cercle français des Etudiants de McGill, sous la direction de la section des Langues romanes, donnaient deux soirées françaises fort intéressantes. Si on en juge par les auditoi-

res qui, à deux reprises, ont rempli à sa capacité Moyses Hall, notre langue est en progrès chez nos compatriotes anglais.

Nous avions assisté, il y a environ un an et demi, à une soirée française à McGill. Nous avons été ravis, hier soir, d'en constater les progrès dans la université anglaise dans l'étude du français, depuis les derniers dix-huit mois.

M. G. Owen, qui prononce très bien le français et semble comprendre parfaitement Molière, a fait un Sagnarelle des plus amusants. La meilleure comédienne, chez les femmes, fut Mlle D. Barbour, étourdissante de verve et d'entrain dans le rôle de Lisette.

La danse des docteurs, dirigée par Mlle L. Cooke, fut une satire

signée, ou à communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le nom comme il faut

Beauharnois, 17 décembre 1934
M. Georges Pelletier,
Directeur-gérant,
Le Devoir,
Montréal.

Cher Monsieur:

Salaire annuel de \$349.

C'est ce que paie la "Goodwear Hosiery" de Sainte-Anne-de-la-Pérade — A Joliette, la "Canadian Knitting" ne paie que 11c de l'heure, en moyenne.

Ottawa, 20. (S.P.C.) — A l'enquête sur le commerce et l'industrie il a été révélé, hier, que le salaire annuel moyen des ouvriers des établissements de la Goodwear Hosiery à Sainte-Anne-de-la-Pérade était de \$349 en 1933. Les ouvriers de Sainte-Anne-de-la-Pérade sont les ouvriers les moins payés de l'industrie de la bonneterie au Canada. Afin de permettre à la compagnie de surmonter certaines difficultés financières, le gouvernement provincial l'avait exemptée de l'obligation de se conformer à la loi du salaire minimum des femmes. La Goodwear Hosiery est venue de Montréal s'établir à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Le conseiller juridique de la commission a fait remarquer qu'une compagnie qui paie de bas salaires empêche les autres compagnies de rémunérer leurs ouvriers convenablement.

On a soumis à la commission d'autres preuves que les salaires des ouvriers des textiles en Ontario sont plus élevés que ceux des ouvriers de la même industrie dans la province de Québec.

Cependant, les salaires dans les établissements textiles de la province sont encore moins bas que ceux des établissements des provinces maritimes.

Il ne faut pas conclure qu'il n'y ait pas d'établissements en Ontario où il se paie de très bas salaires. La compagnie McMurchy, de Huttville, en Ontario, fabricant d'articles de bonneterie, paie un salaire horaire moyen de 19.28 sous, bien qu'elle ait fait, en 1933, un profit net de 10.8 pour 100. A ce point de vue, elle occupait le troisième rang parmi les fabriques d'articles de bonneterie.

La fabrique de bonneterie qui paie les plus bas salaires au Canada est la Canadian Knitting, à Joliette. La moyenne horaire des salaires des ouvriers de cet établissement était de 11.3 sous, en février 1934. Trois hommes et 11 femmes recevaient 88 et moins par semaine.

Généralement, c'est dans les grands établissements où les salaires sont les plus forts. Il n'y a qu'une exception: la Canadian Silk Products, à Sherbrooke. En 1933, les profits nets de cette-ci s'élevaient à 22.5 pour 100 comparativement aux ventes, la moyenne des salaires était inférieure à la moyenne générale pour l'industrie textile dans la province de Québec, et, de façon plus prononcée, à la moyenne générale pour toute l'industrie textile au Canada.

Cette compagnie de Sherbrooke emploie 400 ouvriers. Elle fait 9 pour 100 des ventes d'articles de bonneterie au Canada. Cependant, en février 1934, la moyenne horaire des salaires était de 25.29 sous. 46 hommes et 59 femmes recevaient 89 et moins par semaine.

M. Maurice Trudeau réélu

Les bulletins de présentation pour les élections du comité de direction de la Chambre de commerce des jeunes ont été déposés samedi. Quatre candidats sont élus par acclamation: M. Maurice Trudeau a été réélu président. MM. Jacques Larue, Maurice Gariépy et Gérard Gingras ont été élus respectivement 1er vice-président, 2e vice-président et secrétaire. L'élection des autres membres du comité aura lieu le 31 janvier.

Baikie et la "Janin Paving"

M. le juge Curran a accordé hier matin en partie la défensesse, une motion pour détails dans la cause de W.B. Baikie vs A. Janin Paving Co. Ltd., et, action fondée sur des contrats de pavage et de fourniture d'asphalte entre la défensesse et la ville. Le demandeur est représenté par Mes Hyde et Ahern et la défensesse par Mes Vallée, Vien, Beaudry, Fortier et Mathieu.

Les compagnies papetières

Une entrevue de M. Taschereau avec leurs représentants — Nouvelle réunion dans une dizaine de jours

Québec, 20. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a eu une entrevue avec les représentants des compagnies papetières hier après-midi. Il a ensuite fait la déclaration suivante aux journalistes: "Nous nous sommes très bien entendus. A peu près toutes les compagnies étaient représentées. Tous ont compris l'importance qu'il y a de s'entendre pour que le prix du papier soit stabilisé et qu'il soit assez élevé pour que les compagnies opèrent avec profit. "Ces messieurs ont convenu de se réunir et de revenir nous voir dans une dizaine de jours pour nous faire part de leur décision. "M. Honoré Mercier, ministre des Terres et forêts, M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des mines, et M. Gustave Piché, chef du service forestier, assistaient aussi à l'entrevue.

Les représentants des compagnies étaient les suivants:

A. R. Graustein, président de la Canadian International Paper Company; le brigadier général J. B. White, vice-président, et M. W. Hurlbut, de la même compagnie; Frank Clarke, vice-président de la compagnie Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, et M. W. A. McInnis, général; M. R. A. Cestor, de la compagnie E. B. Eddy; MM. N. Timmins, N. Cameron et A. White, de la St. Lawrence Paper Company; M. R. Steele, de la Brompton Pulp Company; MM. A. McLaren et Fred Keany, de la James McLaren Company; M. C. J. Bellnap, de la Consolidated Paper Mills; le colonel John Price, de la compagnie Price Brothers; MM. K. S. McLachlan et G. G. Power, de la Fraser Brothers Company; MM. A. S. McNicholl et Joseph Fox, de la compagnie Lake St. John Pulp & Paper; MM. Timothy et George Donohue, de la Murray Bay Paper Company; M. J. A. Wilson, de la Abitibi Paper & Pulp; MM. Robert Kernan, de la Doanacana Paper, et J. Vining, de la Merrimack Manufacturing Association; M. Gordon Fleck, de la compagnie J. R. Booth; M. J. Martin, de la Ontario Paper Company, et M. H. H. McArthur, de la News Pulp & Paper Co.

Une femme a été pendue en Angleterre

Hull, Angleterre, 19. (S.P.A.) — Mme Ethel Lillie Major, âgée de 42 ans, trouvée coupable d'avoir empoisonné son mari, a été pendue, hier, dans la cour de la prison de Hull. Elle est la première femme exécutée en Angleterre depuis huit ans. Tous les appels à la clémence en faveur de cette mère de deux enfants ont été vains. Le dernier appel fut adressé par le lord-maire de Londres au Palais Buckingham. Mais leurs Majestés répondirent que la justice devrait suivre son cours.

Jusqu'au dernier moment, Mme Major a répété qu'elle était innocente du crime dont on l'accusait.

Un article de M. Henry Bordeaux

Dans le dernier numéro de la grande revue française "Les Etudes", M. Henry Bordeaux relate le pèlerinage qu'il a fait à Caughnawaga sur la tombe et auprès des reliques de Kateri Tekakwitha. Il rappelle le beau livre de M. Robert Rumilly, grâce auquel il a connu cette petite sainte, et écrit: "M. Robert Rumilly est un de ces biographes amoureux qui donnent de la couleur à leur récit et en font une palpitation vivante".

Ce livre qui est, d'après M. Henry Bordeaux, "une palpitation vivante", est illustré merveilleusement par Paul Coze. Il constitue un magnifique cadeau à offrir en étrennes.

Le même auteur, Papineau, au sujet duquel on a lu deux articles de M. l'abbé Groulx, dans le Devoir, \$1.00.

L'évaluation des propriétés

Les écarts d'évaluation — L'année de location devrait commencer le 1er septembre, disent les propriétaires de Saint-Denis

On a signalé les écarts dans l'évaluation foncière à Montréal, au cours de l'assemblée régulière des hommes d'affaires et propriétaires de Saint-Denis, mardi soir. Une résolution adoptée à l'unanimité demande que tous les propriétaires fonciers soient traités équitablement.

Une résolution de la même association demande à l'Etat et au gouvernement provincial de prendre entièrement à leur charge l'administration des allocations de chômage, parce que les petits propriétaires n'ont plus le moyen de contribuer à des charges aussi ruineuses pour eux. Ils ont insisté sur le fait que les loyers des chômeurs ne paient pas 25 pour cent des loyers ordinaires de ces mêmes immeubles. La décision de l'association est unanime sur ce point.

Les hommes d'affaires et propriétaires de Saint-Denis préconisent une réforme en opposition avec les idées courantes, à Montréal, — celle de commencer l'année de location des logements le 1er septembre, avec visite des logements au cours du mois d'août. M. Albert Lévesque a déclaré que cette réforme s'imposait dans le meilleur intérêt des locataires, des propriétaires et surtout au point de vue éducation des enfants qui fréquentent les écoles.

Dans l'intérêt des propriétaires fonciers de Montréal, les membres de l'association ont suggéré une plus étroite collaboration entre les nombreuses ligues de propriétaires et d'hommes d'affaires, par l'entremise d'un bureau central.

Une partie de la rue "Des Carrières" sera connue à l'avenir sous le nom de rue "de Berri" si les recommandations de l'association sont acceptées par le conseil de ville.

Ont pris une part active aux délibérations MM. Lévesque, J.-A. Valois, Eugène Gagné, J.-G. Bélanger, président de l'Association des hommes d'affaires du Nord, J. Durand, Gingras, abbé Girard, M. Rousseau, J. Leclerc et autres.

Présidence de M. Ben Décary.

A Verdun

DEFICIT PREVU DE \$48,205 — SURTAXE DE 5 POUR 100

Le conseil municipal de Verdun a adopté hier soir au cours d'une séance spéciale un projet de budget pour 1935. Selon cet estimé budgétaire — qui comporte les taxes scolaires — les revenus des taxes seront de \$1,658,155.57; les dépenses de \$1,706,360.37; cela donne donc un déficit prévu de \$48,205, et pour combler ce déficit le conseil a voté une surtaxe de 5 pour cent sur les revenus de la ville, sauf sur la taxe d'eau des logements.

Au début de la séance M. l'échevin Dansereau a voulu soumettre au nom du comité exécutif un amendement au projet de budget; le maire Ferland a refusé d'accepter cet amendement comme venant du comité exécutif vu que le comité ne l'avait pas régulièrement adopté; et comme M. Dansereau refusait de présenter son amendement comme l'échevin, le maire a ajourné la séance pour permettre à l'exécutif de tenir une séance et d'adopter son amendement. Mais les membres du comité exécutif quitteront l'hôtel de ville.

Après quelques minutes d'ajournement la séance continua sans les membres de l'exécutif, et le conseil adopta le projet de budget. La surtaxe votée donnera un revenu estimé à \$45,430; les quelque \$3,000 qui manquent encore on les obtiendra par une révision des tarifs de licences et permis. Outre cela on prévoit une dépense de \$50,000 pour l'administration des secours directs, mais cette dépense sera capitalisée comme le permet la loi.

S. E. Mgr Lamarche

New-York, 20. — Son Excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, est au nombre des passagers qui débarquent aujourd'hui, à New-York, du paquebot italien Vulcania. Son Excellence rentrera immédiatement au Canada et célébrera la fête de Noël dans son diocèse.

"La merveilleuse aventure de Jacques Cartier"

PAR MARIUS BARBEAU

Les voyages de Cartier au Canada auront suscité une abondante littérature. Mais les Editions Albert Lévesque n'ont pas craint d'ajouter aux volumes déjà publiés le petit ouvrage de Marius Barbeau, "La merveilleuse aventure de Jacques Cartier", convaincu de son opportunité et de ses mérites.

Cet ouvrage, qui fait de larges emprunts aux relations de Cartier et du Père Charlevoix, renferme aussi ce curieux extrait de Rabelais. Celui-ci, comme chacun sait, connaît assez intimement le grand navigateur, auprès duquel il était venu chercher l'initiation à la science difficile de la navigation, dont il devait se servir dans le récit des pittoresques voyages de Pantagruel. M. Barbeau nous montre les corrélations manifestes des fantastiques récits de Rabelais avec les écrits et surtout les propos de Jacques Cartier.

Le volume nous apporte donc, sous une forme originale et concise, l'essentiel de ce qu'il importe de retenir. Orné de gravures inédites et exclusives, tirées des "Voyages de Champlain" et du "Pantagruel" de Rabelais (illustré par Gustave Doré), l'ouvrage de M. Barbeau a sa place toute désignée dans toute bibliothèque canadienne.

"La merveilleuse aventure de Jacques Cartier" est en vente au Service de librairie du Devoir, 75c. franco.

L'évaluation municipale

La Ligue des propriétaires demande une révision — Les secours directs — Les nouvelles taxes

La Ligue des propriétaires de Montréal, à une assemblée tenue hier soir à la Palestre Nationale, a adopté une résolution demandant une révision de l'évaluation municipale à Montréal. Le président, M. Emery Sauvé, a dit à l'appui de cette proposition que les grands propriétaires sont trop souvent exemptés de payer des taxes sur la pleine valeur de leurs propriétés. Il n'y a pas d'uniformité dans l'évaluation; il faut une révision sans quoi les petits propriétaires continueront de porter le fardeau tandis que les grands propriétaires et les grandes corporations continueront à jouir de privilèges.

Cette résolution sera soumise aujourd'hui au maire Houde et au comité exécutif.

La Ligue a aussi adopté une résolution appuyant l'attitude prise par les autorités municipales au sujet des secours directs et demandant aux gouvernements fédéral et provincial de se charger du coût des secours; cette résolution sera envoyée aux deux gouvernements.

Le projet de nouvelles taxes présenté par le maire afin d'augmenter de \$8,000,000 le revenu annuel de Montréal a été référé à l'exécutif de la Ligue pour étude et rapport à la prochaine assemblée.

Mort du pianiste Francis Plante

Mont-de-Marsan, France, 20. (S.P.C.-Havas). — Francis Plante, l'un des plus célèbres pianistes d'Europe, est décédé à l'âge de 96 ans.

Francis Plante a donné un nombre incalculable de récitals pendant sa féconde carrière. A 90 ans, il donnait encore des concerts qui réunissaient de très beaux auditoires.

L'enquête de Chernoff et Markus

Le magistrat Maurice Tétreau a ajourné au 27 décembre l'enquête préliminaire de S. Chernoff et de Louis Markus, accusés d'avoir conspiré pour frauder le fisc d'une somme de plusieurs milliers de dollars en faisant le commerce illégal des alcools.

"Le duel au Canada"

PAR AEGIDIUS FAUTEUX, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHEQUE DE MONTREAL

Le troisième volume des Editions Zodiaque "35" vient de paraître, c'est "Le duel au Canada", par Aegidius Fauteux.

Sait-on que c'est là une étude passionnante à l'égal d'un roman? L'on est vraiment étonné que, dans un pays religieux comme le nôtre, cette coutume barbare ait eu une telle vogue. Au temps où fut fondé le Canada, malgré les séries d'édits promulgués par Richelieu, elle était à son apogée en France: on se battait pour un mot, pour un simple caprice. De Paris, elle devait passer tout naturellement au Canada. Elle y sévit pendant tout le régime français malgré tout ce que purent faire les autorités religieuses et civiles.

Mais ce que l'on a peine à croire, c'est que, sous le régime anglais lui-même, M. Fauteux ait noté plus d'une centaine de rencontres au pistolet, car si le régime français fut le régime du duel à l'épée, le régime anglais connut surtout le duel au pistolet. Durant l'époque troublée de 1830 à 1840, les cartels pouvaient littéralement et il sembla un moment que certains personnages étaient incapables de se regarder d'un côté à l'autre de la rue sans s'envoyer aussitôt une provocation.

De nos jours, les gens d'honneur ont trouvé d'autres moyens de vider leurs querelles et le duel a heureusement disparu de nos mœurs.

Le volume de M. Fauteux fourmille de détails intéressants, anecdotes piquantes ou cocasses. Dès la première page, le lecteur est emporté et l'intérêt ne languit pas tout le long des 320 pages que compte ce volume. Jamais encore, croyons-nous, auteur canadien n'avait réussi à rendre une étude aussi claire et aussi frémissante.

Précédemment parus: Chefs de file, par Robert Rumilly; Au cœur de Québec, par Marius Barbeau; Visages de Montréal, par Marie LeFranc.

Chaque volume se vend .75c. au comptant ou par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Marbour 1241

1 son le mot, 21c minimum comptant.

Annances factuelles, 15c le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS VÉNISES, REMERCIEMENTS, POUX SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la forme ordinaire, chaque mot supplémentaire 2c.

AVEZ-VOUS DES AFFAIRES A REGLER EN FRANCE?

Dois aller en France en janvier, prendrais affaires à régler là-bas. S'adresser à Casier 33, le "Devoir". j.n.o.

BUREAUX A LOUER

à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

PIANOS

Pianos, accords, réparations, polissage, etc., à domicile ou à l'atelier. David et David, 4166 St-Denis, BELLER 2123.

La nationalité irlandaise

Adoption d'une mesure dont l'objet immédiat est d'enlever des lois irlandaises tout ce qui porte à penser que les Irlandais sont sujets britanniques

Dublin, 20. (S. P. C.). — Par 51 voix contre 36, le Dail Eireann a définitivement adopté le projet de loi gouvernemental relatif à la nationalité irlandaise.

Le président Eamonn de Valera a expliqué que l'objet immédiat de la mesure est d'enlever des lois irlandaises tout ce qui porte à penser que les Irlandais sont sujets britanniques. Il a fait remarquer que l'Etat libre, ne pouvant pas modifier une loi britannique, aimerait à obtenir des Britanniques qu'ils enlevassent de leurs lois tout ce qui laisse supposer qu'ils considèrent les habitants de l'Etat libre comme des sujets britanniques.

On pense que M. de Valera a fait cette déclaration pour éviter d'irriter indûment la Grande-Bretagne. Aux Communes récemment, M. J. H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a dit tenir d'autorité en matière juridique que le projet de loi relatif à la nationalité irlandaise ne pourrait priver qui que ce soit de la qualité de citoyen de la société britannique de nations.

Le département des affaires extérieures de l'Etat libre a publié un communiqué contenant les précisions suivantes au sujet du projet de loi: Le projet de loi contient un code de la nationalité irlandaise. Ce code définit la nationalité irlandaise, en règle l'acquisition et la perte, tant pour les choses internationales que pour les choses municipales. Outre la nécessité de supprimer des anomalies, il y avait celle d'établir une loi de la nationalité indispensable à tout Etat moderne. Cette loi s'imposait dans le

domaine intérieur et dans celui des traités et des relations avec les pays étrangers. En vertu du projet, l'Etat libre rendra la pareille aux autres Etats, en matière de nationalité. Le Parlement de l'Etat libre a incontestablement le pouvoir de rayer de ses lois la loi de la nationalité britannique. Ce pouvoir lui est reconnu dans le statut de Westminster et, du reste, il est fondé sur la constitution.

Les trains du C.N. pour les fêtes

M. E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que sa compagnie a conclu tous les arrangements nécessaires pour le transport de Noël et au Jour de l'An des nombreux voyageurs. "Le trafic du temps des fêtes commencera vendredi de cette semaine, dit M. E.-C. Elliott. Pour répondre aux nombreuses demandes des voitures supplémentaires seront attelées à dans les trains du réseau national et dans plusieurs cas les trains devront circuler en plusieurs sections, ajouta M. Elliott.

Entre Montréal et Ottawa des trains spéciaux seront mis en service en outre des trains réguliers, mardi, le 25 décembre. De Montréal, un train spécial quittera la gare Bonaventure à 5 h. 35 p.m., tandis qu'un train similaire quittera Ottawa à destination de la métropole à 6 h. 55 p.m.

Les Cantons de l'Est jouiront aussi d'un service spécial de trains à l'occasion de Noël. Un train spécial sera mis en service le jour de Noël entre Montréal et Brockville. Il quittera Montréal à 10 heures a.m. à l'aller et Brockville, à 6 h. 35 p.m., au retour.

Entre Montréal et Toronto, le train en commun circulera en deux sections vendredi, samedi et lundi. De plus des voitures additionnelles seront attelées à ce train.

Excursion "tout compris" en lère

SOUTHERN PACIFIC

"Ligne Morgan"

10 jours et demi en mer (5½ jours le sud, 5 vers le nord); transport du navire à l'hôtel à la Nouvelle-Orléans; 4 jours à l'hôtel (chambre avec bain); intéressantes excursions d'exploration, y compris la tournée nocturne des cabarets et casinos.

\$90. PRIX MINIMUM

(Moins l'impôt de deux par chambre à l'hôtel)

Prochains départs: Jan. 2, 23, Fév. 13

SOUTHERN PACIFIC STEAMSHIP LINES

535, 5ème Ave. N.-Y., N.Y. 2-8400 ou à n'importe quelle agence de touristes autorisée.

ET RETOUR

Les points entre Montréal et Rawdon jouiront aussi d'un service spécial de train à l'occasion de la fête de Noël. Un train quittera Montréal mardi à 9 heures a.m. pour Rawdon. Au retour ce train quittera Rawdon à 2 heures 25 p.m.

Les voyageurs à destination des Laurentides profiteront aussi d'un service spécial de trains qui quitteront la gare du Tunnel, samedi, à 2 heures p.m., dimanche à 9 heures a.m., lundi à 5 h. 30 p.m. et mardi à 9 heures a.m.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

MAGASINS EM STORES

Les épiciers du coin

spéciaux

DE NOEL, 20, 21, 22, 24 DEC.

100% Canadiens

CONFITURES PURES

RAYMOND

Fraises

Framboises

Ananas

Pot 2 lbs .45

CHOCOLAT BAKER PREMIUM

BAKER'S CHOCOLATE

1/4 lb. .14 1/2 lb. .23

GELEES 6 pqt. .25

ESSENCES

assorties

JONAS

1 oz. .10

SUCRE EN POUDRE

3 lbs. .23

RAISINS

sans pépins

2 pqt. .23

BISCUITS WESTON'S

Variety Pqt 1 lb. .23

CERISES

Maraschino 3 oz. .10

COCONUT

1 lb. .17

DATTES

20 oz. .15

ECORCES

coupees 1/2 lb. .12

OLIVES

QUEEN LIBBY

Pot 32 oz. .39

NOIX mélangées lb. .19

PEANUTS 3 lbs. .25

AMANDES Grenobles lb. .45

GATEAUX DE TOUTES SORTES POUR LES FETES

MIRACLE WHIP KRAFT

Pot 8 1/2 oz. .19

SAUMON KETA 1 lb. .10

BONBONS mélangés 2 lbs. .25

CHOCOLAT "DROPS" 1 lb. .19

LIQUEURS

Noir ou Des Moines

MINCE-MEAT

Oxford Kitchens, 16 oz. .15

CIGARETTES

Grads Bte 50

CIRE OLD ENGLISH

Pâte ou liquide .59

CLARK'S TOMATO KETCHUP

Bout. 14 oz. .14

ALLUMETTES BUFFALO

3 btes .22

FROMAGE

Des Lys 1/2 lb. .12

FARINE GRILLEE

Pqt 15

FRUITS ET LEGUMES ASSORTIMENT COMPLET

Poudre à pâte Moderne

BOITE 16 OZ. .34

BOL GRATUITE

Farine préparée MODERNE

Pqt 3 lbs. .19 6 lbs. .37

Farine à pâtisserie "BLUE BELL"

Sac 7 lbs. .22

NETTOYEUR

d'argent-terre

Bte No 3 .14

Bte No 6 .23

SAVON

PG

10 marc. .31

LAIT

riche et pur

A. POUPART & CIE LTEE

La pinte .10

Recettes notre programme

à la radio au poste CMLP tous les lundis et jeudis à 7 h. 45 p.m.

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Lachine, Ville Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Montréal-Sud, Saint-Vincent de Paul, Châteauguay-Village, Valois, Pointe-aux-Trembles et Vaudreuil-Dorion.

Pour le magasin E.M. Store le plus près de chez vous — voyez la page 94 des feuilles jaunes de l'annuaire du téléphone.

— EN —

EUROPE

A DES PRIX D'AUBAINE

Sur tous les transatlantiques, pour tous les départs

du 22 octobre 1934

au 30 avril 1935

Y compris billet de retour permettant un séjour de 15 JOURS

CLASSE TOURISTE

\$146.

au lieu de \$190)

Par paquebots rapides:—

Empress of Britain, Aquitania, Berengaria, Majestic, Olympic, Ile de France

Bremen et Europa

A DESTINATION DE L'ITALIE ET RETOUR

y compris escales en Méditerranée

Rex et Savila

Saturnia et Vulcania

3ème CLASSE

\$110.

(au lieu de \$149)

Touriste 3ème

\$168. \$127.

\$176. \$134.

Spécial Touriste 3ème

\$220. \$187. \$150.

\$187. \$140.

Prix proportionnés pour tous endroits suivant le navire choisi

TOURNEE EUROPEENNE TOUS FRAIS COMPRIS A PRIX SPECIAL

LE DEVOIR — VOYAGES

430 Notre-Dame Est - (Tél. HARBOR 1241) - Montréal

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Radio-Roman Molson

Jeudi, 20 décembre

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

230 p.m. L'Ecole américaine de l'air. Programme en l'honneur de la Russie. Suite casse-noisettes, de Tchaikowsky. 8.00 p.m. Les Troupiers. — Corps de musique. — Le fouet, la marche du croisé, de Sousa; Patrouille siamoise; Marche de l'Indépendance; Marche florentine; Chanson de l'Université Bucknell. 9.30 p.m. Fred Waring et ses Pennsylvaniens. The Continental; Silent Night; Le Père Noël s'en vient. 10.00 p.m. Quarante-cinq minutes à Hollywood. — Donald Davis, ténor; The Elton Boys; Maria Silveira, soprano; orchestra Mark Warnow. — "Première radiophonique du film: 'Here Is My Heart'".

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

6.35 p.m. Armand Girard, basse. — Tomasso Rotundo; Dusty Shoes. 7.15 p.m. Gemma de mélodie. — Orch. Alexander. — Chœur d'Eva Glingard. 8.30 p.m. Cinq Musicales. — Robert Sheldie, pianiste; Larry Larsen, organiste; Cyril Pitt, ténor; huit voix mixtes.

Les bébés Dionne à la radio

La Commission de la radio diffusera le jeudi, 20 décembre, de 8 h. 15 à 8 h. 30, une émission se rattachant à la famille Dionne et au docteur Dafoe. Celui-ci dira quelques mots à la radio de même que la garde-malade attachée au service des cinq jumeaux. On invitera également les parents à dire quelques mots. La Commission, en agissant ainsi, ne fait que répondre aux demandes qui lui sont venues d'un peu partout. Cette émission sera transmise par tous les postes du réseau de la commission et relayée aux États-Unis par tous les postes du réseau Columbia. Cette émission sera diffusée de l'hôpital à Callander où les cinq jumeaux sont sous surveillance.

Vendredi, 21 décembre

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

9.45 a.m. Carla Romano, pianiste. — Programme spécial à l'occasion de Noël. Ouvre de Bach; Jésus-Christ, Fils de Dieu (Bach-Rumel); Fantaisie en la mineur; Je t'appelle, Seigneur (Bach-Busoni); En Toi est la Joie (Bach-Busoni). 5.00 p.m. L'Orchestre de Philadelphie. — Direction de Léopold Stokowski. — A l'occasion de Noël. — Musique de Noël, de Handel; Symphonie no 1, en do mineur, de Brahms; Le sacrifice de Brunnhilde (Le Crépuscule des dieux), de Wagner. 8.00 p.m. Mélodie (Ziegfeld Folies, de 1919); Mandy; Le temps des tulipes; Scène du couronnement (Boris Godounov), de Moussorgski; Valse trépassée, de Schubert; Deux pièces, de Fred Astaire; Nuit et jour; Needle in a Haystack. 10.30 p.m. Opérète: The O'Flynn. — Viola Fido, soprano; Milton Warren, baryton; chœur de seize voix; artistes dramatiques.

L'Heure provinciale

CRAC. Programme de musique symphonique avec le concours de l'Orchestre philharmonique de Montréal. 8 h. Gaudier: "Physical Education". — Miss Jesse E. Herriott. 8 h. 15. Concert: 1. — Ouverture: Russian and Ludmilla. 2. — Trois aquarelles pittoresques, A. W. Ketyby; 3. — Passage de nuages orageux par un jour d'été; 4. — Le paysan las rentre à sa chaumière; 5. — Ballets, intrigues et ruées trompeuses. 4. — Finales: Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. — L'Orchestre philharmonique.

Radio-Montréal

JEUDI, 20 DECEMBRE

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Bonjour, les amis! 5.45 Bourées de Montréal et de N.-York. 6.15 Chansonnets français. 6.30 Paddy Fantasy. 7.00 Gene Fogarty et son orchestre. 7.30 Billy et Pierre. 7.45 Radio-Journal pour la campagne. 8.00 Au Livre d'or. 8.15 Aspects pratiques de l'agriculture. 8.30 Relais. 8.30 Musique de chambre: Quatuor en la majeur, de Borodine, de Toronto. 9.00 Conférence universitaire. 9.15 Discours sous le patronage de l'Association canadienne de la Ligue des nations. 9.30 Cinq musicales. 10.00 Boas that move. 10.30 Billy Blissett et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal. 10.45 Radio-Journal. 11.00 Résultats des joutes de hockey, grâce à la coopération des manufacturiers de cigarettes Grads.

CKAC — 411 m., 730 kil.

4.00 America's Little House. 4.15 Xmas Festival Syracuse School Children. 4.30 Orchestre. 5.00 Loretta Lee. 5.15 Tante Bonne-Humeur. 5.30 Émission de la Pharmacie Montréal. 5.45 Le programme du foyer. 6.00 Le programme du foyer. 6.15 Musique classique. 6.25 L'heure récréative. 6.35 Croquez le non. 7.30 Le trio de concert du Queen's. 8.15 Émission de Callander, Ont. 8.30 Par-dessus les toits. 8.45 L'anglais présente la voix musicale. 9.00 Radio-théâtre Dominion. 10.00 Récital d'orgue de la salle Tudor. 10.45 The Voice of the Crusader. 11.00 Le reporter sportif Molson.

CFCP — 500 m., 600 kil.

11.30 Nouvelles. 1.45 Musical Guild. 2.30 Musical Layton. 2.45 Programme Langier. 4.30 Fiat et Nierman, pianistes. 5.15 Chœur (College Ithaca). 7.30 Parade du sport. 8.00 Rudy Valler. 9.00 Radio-théâtre Dominion. 10.00 Orch. Paul Whiteman. 11.00 Nouvelles.

CHLP — 266 m., 1120 kil.

8.25 Sommaire, heure, culture physique. 8.45 Musique variée. 9.00 Chansons françaises. 9.20 Comédies musicales. 10.00 Opérettes. 10.30 Poèmes symphoniques. 11.00 Fantaisies. 11.30 Système moderne. 11.59 Heure. 12.00 Heure des dames. 12.30 Heure des dames. 1.30 Heure. 4.55 Sommaire, heure, radio-annuaire. 5.30 Mélodie. 6.00 Bourées des mines. 6.15 Péd. des ouvriers du Canada. 6.30 Vagues musicales. 7.00 L'heure du crépuscule. 7.30 L'heure. 7.45 Les amis d'autrefois. 8.00 Orchestre, CCR. 8.15 Chansons primaires. 9.00 Meunier da Silva, pianiste. 9.30 Orchestre. 10.00 Nocturne. 10.30 Samovar. 11.00 L'heure.

VENDREDI, 21 DECEMBRE

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Bonjour, les amis! 5.45 Bourées de Montréal et de N.-York. 6.15 Chansonnets français. 6.30 Ray Dawe et son orchestre. 7.00 Orch. Rex Battle. 7.15 Alan Reid, organiste. 7.30 Billy et Pierre. 7.45 Radio-Journal pour la campagne. 8.00 Le vieux Québec. 8.15 Rainbow Review. 8.30 Tales of the Black Horse Tavern. 9.00 The Hallucinations of Gentlemen Jim.

Sept vacances à l'Assemblée législative

Montcalm, Papineau, Gatineau, Mégantic, Drummond, Québec et Témiscouata

Québec, 20. (C.P.) — En apprenant la mort de M. A.-A. Legault, député de Gatineau, et maire de Maniwaki, M. L.-A. Taschereau a fait la déclaration suivante:

"L'Assemblée législative de Québec est cruellement éprouvée par la mort du regretté M. Legault. Depuis la dernière session, l'Assemblée législative a perdu trois de ses membres: M. Médéric Duval, député de Montcalm; M. Désiré La-haie, député de Papineau, et M. Legault. "Je prie la famille de M. Legault et les citoyens de son comté, auxquels il était si dévoué, de bien vouloir agréer l'expression de mes sympathies les plus vives".

La mort du député de Gatineau porte à sept le nombre des sièges qui seront vacants à l'Assemblée législative lors de l'ouverture de la session, le 8 janvier. A part les trois que nous venons de mentionner, il y a ceux de Mégantic, vacant depuis la nomination de M. Laureat Lapiere, au poste de shérif à Québec; de Drummond, à la suite de la nomination de M. Hector LaFerté, ancien ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries; de Québec, depuis la nomination de M. Ephraïm Bédard au poste de vice-président de la Commission des liqueurs; et de Témiscouata, depuis la nomination de M. Wilfrid Morel au poste de shérif à la Rivière-du-Loup.

Feu L.-Octave Jodoin

M. L.-Octave Jodoin, le doyen des agents d'assurance de la Metropolitan Life, est décédé hier à sa demeure, 3082, rue Saint-André, à l'âge de 88 ans. M. Jodoin a été à l'emploi de la Metropolitan Life durant 35 ans, et pendant 30 ans, n'a pas passé une seule journée sans prendre une "police" nouvelle. Ce zèle lui a valu le bouton de diamant de la compagnie qui lui fut remis au bureau-chef de la compagnie, à New-York, en 1926. M. Jodoin, qui était veuf d'Elise Provost, laisse deux fils et une fille: Charles et Joachim, et Lucille, femme de M. Henri Dubuc, de l'Imperial Oil.

Les funérailles de M. Jodoin auront lieu samedi, à 8 heures 30, en la chapelle de l'Institut des Sœurs-Muettes, paroisse de Saint-Louis de France.

Il y a 448 prêtres dans le diocèse d'Ottawa

Ottawa, 20 — Le diocèse d'Ottawa, d'après un nouveau relevé, compte un total de 448 prêtres présents, dont 186 séculiers et 262 réguliers. Il y a 76 réguliers de plus que de séculiers. Les Oblats comptent le plus grand nombre de religieux, soit 99 dans la partie diocésaine de la province française et 38 dans la partie diocésaine de la province anglaise, ce qui forme le total de 137.

Cartes de souhaits — Sujets canadiens

(d'après J.-Edmond Massicotte) LA BENEDICTIO PATERNELLE par Edmond J. Massicotte. LP RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT. LA VISITE DU JOUR DE L'AN. LES SUCRES.

REPAS DE NOËL. NUIT DE NOËL AU CANADA. Au comptoir: 2 pour .05 ou 25 la douzaine. Par la poste, 30 la douzaine.

(d'après Henri Julien) LE RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT. CHARROYAGE DU BOIS. HABITANT ALLANT AU MARCHÉ "A LA TIENNE, VIEUX". LES SUCRES.

LA DÉBACLE. LE FUMEUR AU COIN DU FEU. LA PÊCHE À LA LIGNE. LE FRICOT. NUIT DE NOËL. LA CLOTURE. LA CRIÉE. LA CARIOLE.

Reproduction en noir, carnet, souhaits inscrits, avec enveloppe. Au comptoir, .05, chacune, .50, la douz. Par la poste, .05, chacune, .60, la douz.

SUJETS EN COULEURS D'APRÈS HENRI JULIEN. RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT. CHARROYAGE DU BOIS. HABITANT ALLANT AU MARCHÉ "A LA TIENNE, VIEUX". LES SUCRES.

10 cts l'unité ou \$1.00 la douzaine. Au comptoir ou par la poste. CARTES PEINTES À LA MAIN. — Sujets variés: aquarelles, silhouettes, etc.

10 cts l'unité ou \$1.00 la douzaine, franco. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le nouveau projet de taxation

CE QU'EN PENSE M. J.-C. RANCOURT

M. J.-C. Rancourt, président de la Fédération des ouvriers du Canada, fait la déclaration suivante: "J'ai pris communication des taxes nouvelles suggérées par le maire Houde;

"Je regrette que l'on ne cherche pas à taxer les gros au lieu des petits. La révision de l'évaluation municipale des grosses bâtisses s'impose afin que la taxation des immeubles soit en rapport juste avec celle des petits propriétaires, et là nous aurions immédiatement une source de revenus surprenante. "Taxer ceux qui ont de l'argent, surtout taxer les revenus provenant de placements, des dépôts en banque au-dessus d'un montant de \$500; les valeurs hypothécaires, débiteures, bons, etc. Ceux qui préfèrent ces placements que d'être propriétaires d'immeubles à Montréal.

"Taxer les magasins à chaîne avec une taxe progressive ascendante, suivant le nombre de magasins. Les taxes sur les magasins à rayons; pour chaque département, taxes progressives ascendantes; taxes progressives et ascendantes sur les voitures de livraison de tous les magasins; compagnies de distribution de lait, de charbon et autres; taxes sur la machinerie de production remplaçant la main-d'œuvre.

"Il y a beaucoup de nouvelles taxes qui pourraient dans un ordre nouveau remplacer l'ancien mode de taxer le petit, c'est-à-dire le petit propriétaire et l'ouvrier."

Cours d'agriculture au collège de St-Césaire

Saint-Césaire, 20. — Le gouvernement provincial et l'autorité religieuse diocésaine viennent d'approuver le projet des religieux de Saint-Césaire qui dirigent le collège de Saint-Césaire d'ajouter un cours d'agriculture de deux années à l'enseignement que dispense déjà ce collège. Le nouveau cours sera sous la direction des Trappistes de l'abbaye de Saint-Césaire. Une ferme expérimentale près du collège, si le ministère de l'agriculture veut lui prêter main-forte. Tout le comté de Rouville applaudit à ce double projet du collège de Saint-Césaire.

Avis des postes

Le directeur du district postal désire porter à la connaissance du public que mardi, 25 courant, FÊTE DE NOËL, sera observé par l'hôtel des Postes comme congé statutaire.

En conséquence, le couloir du bureau principal sera ouvert entre 8.00 heures du matin et midi, pour permettre aux propriétaires de cartes postales de venir chercher leur courrier.

Tous les guichets, sans exception, resteront fermés toute la journée. Les succursales postales resteront fermées toute la journée. Victor GAUDET, Directeur du District postal.

Débat sur l'ingénieur civil

L'ingénieur civil canadien-français joue-t-il actuellement le rôle social qui lui convient? Tel est le sujet du débat oratoire auquel prendront part quatre membres d'un cercle d'étude de l'Ecole polytechnique, de Montréal, cercle baptisé du nom de "La 59ème". Le débat aura lieu demain soir, à 8 h. 15, à l'amphithéâtre de l'Ecole. MM. Gilbert Manseau et Guy Bélanger soutiendront l'affirmative; MM. René Carle et Gabriel Dorais, la négative. Présidence d'honneur de M. Muraud, P.S.S., recteur de l'Université. Il sera partie du jury avec MM. Augustin Frigon et A.-B. Normandin.

Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal

Tous les services de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales seront fermés à partir de samedi midi, le 22 décembre, jusqu'à jeudi le 27 au matin.

La bibliothèque de l'Ecole sera fermée à partir de samedi, à 5 h. p.m., jusqu'à jeudi le 27 au matin. Le Musée commercial et industriel ne sera fermé que le jour de Noël.

Dans le diocèse de Montréal

A Montréal, on vient de publier aussi la liste des prêtres. Le total est tombé à 1,234, à la suite de l'élection du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, sur la rive sud. Sur le total, il y a 612 séculiers.

Aller et retour de Montréal, samedi, 29 déc.

BOSTON \$8

HOLYOKE FITCHBURG SPRINGFIELD WORCESTER

PROVIDENCE \$9.00

Dép. Montréal Gare Bonaventure 9.25 a.m. 9.30 p.m.

Billets valables en première seulement. Aucun bagage enregistré. Les voyageurs doivent se munir de pièces d'identité pour l'immigration américaine et canadienne.

Retour jusqu'à mercredi le 2 janvier, 1935 par les trains ordinaires. Demandez la circulaire — Téléphonez à Marquette 4731 ou à Lancaster 8911.

CANADIEN NATIONAL • RUTLAND

ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE -- de jour en jour

Votre nouveau TAPIS d'ORIENT

Achetez-le pendant notre vente annuelle et payez moins cher. — Prix d'au-baines véritables. Voir, c'est croire.

H. LALONDE & FRERE

OUVERT LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

4800, AVENUE DU PARC

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1587 Ontario E. 3539 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 203 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Crémier 22c
1ère qualité . . .
Crémier 21c
2ème qualité . . .
Beurre de . . . 18
laiterie

CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS

Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent
Fabrication de calices et cibicides
Réparation d'ornements d'église: une spécialité.

Confiez votre commande à la MAISON

J. Gaston Bérard

(succ. de La Cie Loyal Silver Plate)
70, Craig Ouest - HA. 9948

Les personnes atteintes de rhumatismes, goutte, maladie du foie, de la vessie, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES

du Dr GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE
En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

"La réclame finit toujours par porter fruit" dit l'annonceur persévérant.

Où l'on s'habille bien —

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable
994, RUE RACHEL (EST)
Téléphones: FR. 433-9850

Le Moulin Economique

— fabrique toutes essences
Spécialité: Vanille 1ère qualité
— Chez votre épicer ou appeler AMHERST 5751
4916, 5ème AVE, ROSEMONT

RAOUL FOURNIER

CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER
4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST
Tél. HArbour 3896 MONTREAL

HOULE & BLEAU

4561 est, Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

WISINTAINER & FILS

508, BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moules — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAn. 2264

New System Cleaning Service

J.-H. BRETON, prop. ENRG.

TEINTURIER-NETTOYEUR

2461 DES CARRIÈRES
NETTOYAGE FRANÇAIS
Robes, Costumes, Manteaux, Complots, Pardessus nettoyés et pressés à partir de \$1

Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures.
Appelez CRescent 2149

GARAGE CRESCENT

PAUL MARTEL
Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'automobiles usagées remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Ducs
Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagées
5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

Rhumes — Asthme Toux — Bronchites

Sirop Villars

Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00
Voyez votre pharmacien. CANADA DRUG CO. Maison essentiellement canadienne — Française.

Un étrange projet

De l'Action catholique, Québec, 18 décembre 1934:

Juste au moment où le Soleil écrit contre le maire Grégoire l'un de ses articles les plus filandreux et perfides, un rumeur nous apprend que certains officiers de la Ligue des propriétaires veulent imposer à la cité de Québec un contrôle. Comme tout cela sent le schéma! Pour saisir le véritable sens de la proposition lancée ou acceptée de bonne foi pas plusieurs — comme toujours, en effet, des hommes de bonne foi sont les instruments d'autres plus rusés — il faut considérer les circonstances au milieu desquelles travaille M. le maire Grégoire et les personnages qu'il heurte au cours de son oeuvre de restauration municipale.

M. le maire Grégoire a pris résolument en mains la cause du peuple contre la *Quebec Power*. Il demande une enquête sur les circonstances qui ont entouré la signature d'un contrat désapprouvé par tout le monde et réclame l'annulation de ce marché léonin.

M. le maire Grégoire se tient à l'écart des partis politiques, ne voulant pas servir d'autre maître que la cité de Québec. Mais, beaucoup plus homme que mouton, il est naturellement classé parmi les oppositionalistes par le *Soleil*, qui voit dans les hommes publics non des êtres pourvus d'une intelligence et d'un cœur intègre en valeur, mais des rouges et des bleus, des bleus et des rouges, puis encore des rouges et des bleus. Notre race se meurt d'avoir trop entendu les naïfs se refraîns du chauvinisme politique, mais le *Soleil* est convaincu qu'elle n'en a pas encore assez. Aux hommes sérieux d'apprécier cette attitude.

M. le maire Grégoire, par une coïncidence qui n'échappe à aucun citoyen renseigné, subit constamment, à l'hôtel de ville, l'hostilité de gens qui sont de l'école du *Soleil*. Faut-il donner des noms?

M. le maire est maltraité par l'*Evening* ou le *Soleil* dans la mesure où il s'attaque à la *Quebec Power* et reste debout — sans manifestes, parfois d'hostilité — en face des démenties de la force politique et financière.

D'autre part, on le sait, la Ligue des propriétaires est constituée d'éléments divers dont quelques-uns savent depuis longtemps habiller un projet.

En voilà suffisamment pour justifier la méfiance à l'égard du projet qui mijote, à Québec, en ce moment.

L'an dernier, les propriétaires étaient aussi lourdement taxés que cette année, les comptes payables n'étaient soumis à aucun contrôle efficace, la Commission municipale était même en mesure de savoir que l'on cachait un déficit de plusieurs millions durant la campagne électorale, et cependant, personne ne proposera la décapitation du maire.

Comment expliquer qu'une pareille exécution s'annonce juste au moment où un maire plus soucieux de ses responsabilités que les précédents est à mettre de l'ordre dans les affaires municipales?

Nous ne sommes pas plus confiant qu'il faut, on le sait, dans le régime démocratique, mais nous sommes encore moins les manoeuvres auxquelles ont recourus les politiciens pour éliminer un homme compétent et droit dont la présence entrave la réalisation de leurs plans, un de ces hommes publics tels qu'il en faudrait davantage pour épurer et sauver le régime démocratique.

En dépit de la guerre tantôt sourde tantôt ouverte qui lui est faite par les journaux, en dépit d'une enquête qui devrait le couler (mais dont les témoignages ont tourné en éloges), en dépit de la cabale qui s'organise dans certain club pour s'entendre aux carrefours, c'est indéniable, M. le maire Grégoire voit tendre constamment la confiance du peuple québécois en son administration.

M. le maire n'accomplit pas son œuvre aussi vite que nous le voudrions, c'est vrai; mais la faute en est à une majorité hostile qui contrebalance systématiquement tous ses projets, de concert avec certains éléments qui devraient aider plutôt qu'intriguer.

Si on veut mettre de l'ordre dans les affaires municipales de Québec, il ne s'agit pas de se confier à un inconnu, fût-il recommandé par l'Assemblée municipale, mais d'être tendre les prérogatives de celui qui jouit, avec raison, de la pleine confiance du public, puis de restreindre celles des obstructionnistes.

On veut de la paix et du travail pratique à l'hôtel de ville? Rien de plus simple: il suffit de donner plus de pouvoir à celui qui y accomplit un travail constructif, sans se demander s'il est libéral, conservateur, ou, comme dit naïvement et scandaleusement le *Soleil*, membre d'un groupe quelconque de l'opposition!

Tandis que les enfants jouent aux couleurs, les citoyens parvenus à l'âge de raison doivent réorganiser leur vie municipale en répartissant leur confiance et les pouvoirs selon le mérite éprouvé.

Point n'est besoin, pour cela, de chambardements provocateurs. Eugène L'HEUREUX

POUR VOS VIGNETTES

Le PHOTOGRAVURE NATIONALE

5950 CATHERINE OUEST MARQUETTE

4549

Confiez tout!

lavages et nettoyages à la CANADA LAUNDRY Co.

Pourquoi? Economique — Hygiénique Satisfaction

AMherst 1195

Le congrès des agronomes

Le sous-ministre de l'agriculture recommande aux congressistes de s'intéresser d'abord à la jeunesse agricole

Québec, 20 (D.N.C.) — "Ce que je vous recommande surtout, c'est de vous emparer de la jeunesse", a déclaré M. Antonio Grenier, hier après-midi, en clôturant le Congrès des agronomes régionaux qui durait depuis le 10 décembre. Le sous-ministre de l'agriculture poursuivait: "Tous ceux qui veulent faire la mentalité d'un peuple commencent par s'emparer de la jeunesse. Intéressez-vous aux jeunes. Votre action n'obtiendra pas des résultats immédiats, mais elle n'en sera que plus fructueuse et plus solide. Le corps agronomique est établi dans notre province depuis vingt ans. Si nous nous étions intéressés spécialement à la jeunesse dès le début, nous aurions aujourd'hui toute une génération de cultivateurs parfaitement préparés pour jouer leur rôle. Il n'est pas trop tard pour le faire, et, d'ailleurs, je sais qu'un grand nombre parmi vous le font".

M. Grenier dit qu'il avait assisté à plusieurs séances du Congrès. "J'ai été frappé de l'ampleur et du nombre des problèmes qui sollicitent l'attention des agronomes", poursuivit le sous-ministre. "Cela vous démontre la nécessité qu'il y

a pour vous d'être bien renseignés de vous tenir au courant et d'étudier toutes les questions qui intéressent l'agriculture. Mais il ne suffit pas que les agronomes soient renseignés, il faut aussi qu'ils s'adressent à des gens renseignés, capables de les comprendre. Il n'y a aucun doute que nous pourrions faire beaucoup plus pour la classe agricole, si elle était plus instruite. Vous pourrez travailler à l'instruction des agriculteurs".

M. Grenier vanta l'excellent travail du personnel technique et il lui prêcha la discipline.

C'est M. Louis-Philippe Roy, directeur des services au Ministère de l'agriculture, qui déclara clos le Congrès qu'il avait présidé. Il formula des souhaits de bonne année à l'adresse de tout le personnel du ministère.

Mort de Mgr O'Reilly

Fargo (Dakota-Nord), 20 (S. P. C.). — Mgr O'Reilly, évêque de Fargo, est décédé, à l'âge de 76 ans. Il avait été sacré en 1910.

Avez-vous besoin de bons livres? Adresser-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Notes maritimes

175 pilotes

La liste des candidats au pilotage du haut Saint-Laurent sera close avec la fin du mois. On y fera peut-être quelques additions, selon le cas. On prévoit que la liste comportera 175 noms, dont bon nombre d'officiers. Les nouveaux pilotes monteront sur la passerelle de leurs navires le printemps prochain.

Conférence de navigateurs

Les membres de la Fédération canadienne des navigateurs se réunissent cet après-midi à leur salle de la rue des Communales. On y discutera principalement du pilotage.

Lancement du "Pilsudski"

Hier, a eu lieu à Trieste le lancement du premier paquebot que la Pologne ait fait construire depuis l'avènement de la république. Il se nomme *Pilsudski*, du nom du maréchal sous la direction duquel le port de Gdynia a fait tant de progrès. Un autre navire, qu'on baptisera *Stephen Baroty*, sera bientôt lancé.

Les paquebots français toucheront Southampton

La Compagnie Générale Transatlantique annonce qu'à partir du 30 janvier prochain ses paquebots toucheront Southampton, lorsqu'ils quitteront le Havre pour venir à New-York. Ils toucheront Plymouth, comme par le passé, lorsqu'ils seront en route vers le Havre. De sorte que les itinéraires seront les suivants: Havre-Southampton-New-York et New-York-Plymouth-Havre.

La "Normandie" traversera 22 fois l'Atlantique en 1935

M. Antonio Labelle, représentant de la Compagnie Générale Transatlantique à Montréal, nous annonce qu'il vient de recevoir le tableau des traversées des paquebots français en 1935. On remarque que la *Normandie*, qui entrera en service le 29 mai prochain, touchera New-York 11 fois dans l'année, c'est-à-dire qu'elle fera 22 traversées simples de l'Atlantique. De grandes fêtes marqueront son départ du Havre le 29 mai et son arrivée à New-York, d'où elle ne repartira que le 7 juin.

Le *Chomedy*, de la *Canadian National Steamships*, est arrivé à Halifax hier après une croisière d'un mois aux Bermudes, à Puerto Rico, la Barbade, Trinidad et Demerara.

Parmi les passagers arrivés à son bord, on remarquait M. F. Findlay, de Québec; M. E. Lemay, d'Ottawa; Mme F. Gilman, de St-Jean, N.-B.

La cargaison du navire consistait en sucre de Demerara, de la mélasse de la Barbade ainsi que des fruits, du café, des noix de coco, du cacao et des bananes des autres îles.

Le *Stavangerfjord*, de la *Norwegian America Line*, qui a quitté New-York avec 600 excursionnistes, à destination de la Norvège, est arrivé à Oslo, Norvège. Le navire a aussi fait escale à Bergen, Norvège.

Mouvement des paquebots

L'*Aurania*, ligne Cunard, à Halifax dimanche.

Le *Duchess of Bedford*, ligne du C.P., à Halifax demain.

Le *Lady Rodney*, ligne du C. N., à Boston, aujourd'hui.

Le *Lady Somers*, ligne du C. N., à Nassau, aujourd'hui.

L'*Empress of Britain*, ligne du C. P., à New-York demain.

Décès de Mme

Gédéon Groulx

Mme Gédéon Groulx, de Lachine, est décédée hier soir à sa résidence, 75, 14e avenue, Lachine, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie. Lui survivent: outre son mari, M. Gédéon Groulx, deux fils: le R. P. Marie-Georges, trappiste, et Claude Groulx, de Lachine; deux filles: la R. S. Marie-Gisèle, des Soeurs de Sainte-Anne, de St-Jacques-d'Achigan, et Mlle Georgette Groulx, de Lachine; et trois frères, MM. Joseph, Ludger et Alphonse Labelle, de Montréal, et une sœur, Mme W. Clément, de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église des Saints-Anges de Lachine.

25 ans, 25.000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE ET LE
BUT SERA DEPASSÉ.

Faits divers

Plaintes de la M. L. H. & P. renvoyées

Le juge Amédée Monet a donné gain de cause à Mes Antoine Sénécal, Ulric Laurencelle, Paul Mercier et Joseph Jean qui défendaient leurs clients accusés par la *Montreal Light, Heat and Power* d'avoir effectué des raccordements illégaux au réseau de la compagnie alors que cette dernière avait coupé l'énergie électrique aux inculpés concernés.

La défense a basé sa preuve en alléguant que les contrats versés au dossier n'étaient pas produits par des personnes autorisées à le faire et que la poursuite n'était pas en mesure de démontrer au tribunal que la *Royale Electric* avait cédé ses droits et privilèges, accordés par une loi de 1898, à la demanderesse.

Quelques personnes seulement sont autorisées à produire des documents, à l'avenir, qui permettront à la M. L. H. & P. de poursuivre ses abonnés qui opèrent des raccordements illégaux et de demander à la Cour de les condamner à une amende de \$100 payable à la M. L. H. & P., plus les autres sanctions, telles que décrétées par la loi d'incorporation de la compagnie *Royale Electric*, en 1898, aux articles 25 et 32 de ladite loi. L'entente de 1901 avait été signée par sir Herbert Holt, H. H. Henshaw, F. Donaldson, Rodolphe Forget et C. E. L. Porteous. Le contrat de 1916 a été signé par sir Herbert Holt, C. S. Bagg, J. S. Norris, G. R. Whitley, D. Whitley, E. J. Everett, W. Jarvis et huit autres des compagnies suivantes: *Civic Investment & Industrial Co.*, *Montreal Light, Heat & Power*, *Standard Light and Power*, *Montreal Gas Co.*, *Citizens Light, Heat and Power Co.*, *Ltd.*, la *Royale Electric*, *Provincial Light, Heat and Power Co.*, *Montreal and St. Lawrence Light and Power Co.* et la *Lachine Rapids Hydrolic and Land Co., Limited*.

Attentat

Un camionneur à l'emploi du magasin *West End Reliable Provisions*, M. Alfred Derosseau, a été assailli et dérobé par trois bandits, hier soir, vers 8 heures 30, à l'angle de la rue Vendôme et du chemin de la Côte Saint-Antoine, dans Notre-Dame-de-Grâce. Les escarpes, s'abandonnant, montèrent dans le camion et, à la pointe du revolver, l'ont forcé à leur remettre \$5.50 pour lui commander de descendre sur le trottoir, tandis qu'ils s'enfuyaient avec le camion qu'on a retrouvé plus tard sur Sherbrooke à Prud'homme.

Société de gastro-entérologie

La dernière réunion du semestre aura lieu le vendredi soir, 21 décembre, à 8h. 30, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal.

Communications:
1o. Dr Léo Blagdon: "Tumeur embryonnaire du pyclore avec ulcère infecté de la petite courbure. Résection. Guérison."
2o. Dr Mercier-Fauteux: "A propos du cancer du coecum. Observations personnelles."
3o. Drs Albert Jutras et Jules Gosselin: "La 'visualisation' radiographique des petits ulcères de l'intestin est-elle possible?" Les médecins y sont cordialement invités.

La guerre au trust du charbon

Québec, 20. — Les municipalités de cités et de villes se lancent à l'assaut du trust du charbon et les délégués au congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec ont adopté hier après-midi une résolution pour prier le gouvernement fédéral de lever l'embargo sur le charbon russe et prier le gouvernement provincial de donner aux municipalités pour un certain temps seulement, le droit d'acheter et de revendre du charbon afin de ramener le coût du charbon à un niveau raisonnable.

Consul de Suisse à Montréal

M. Gaston Jacod, docteur en droit de l'Université de Lausanne, vient d'arriver à Montréal en qualité de consul général de Suisse au Canada.

Mort de M. O. Dupont

M. Origène Dupont est décédé subitement à l'âge de 41 ans. Il était représentant de la maison "Moulin Océan, Limitée", dont il était l'un des directeurs.

Lui survivent: sa femme, née Grenier (Gertrude), ses sept enfants: Madeleine, Paul, Jacques, Thérèse, Jean, Louise, Denise; son père et sa mère, M. et Mme Louis Dupont; ses sœurs: Blanche et Bernadette (Mme Emélie Cloutier); ses beaux-frères, MM. Aimé Brais, Napoléon Brais, Emile Grenier, Alphonse Grenier et le révérend Frère Achille, directeur de l'école St-Étienne; ses belles-sœurs, la révérende Sœur Ste-Gertrude-de-Nivelle supérieure du pensionnat Notre-Dame-des-Anges à St-Laurent, et Mme Alphonse Grenier (Aubertine).

La dépouille mortelle est exposée à 6336, rue de St-Valler.

Les funérailles auront lieu dans l'église de St-Edouard.

Feu M. A.-A. Legault

DEPUTE DE GATINEAU

Maniwaki, 20. — Nous avons annoncé hier la mort de M. Augustin Legault, député de Gatineau à l'Assemblée législative.

Voici quelques notes biographiques sur M. Legault: Né à Saint-Hermas des Deux-Montagnes, il était fils de cultivateur. Après un cours d'étude à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal, il fréquenta les classes du *Collegiate Institute*, de Chatham, Ont., et de Birgetown, avant d'étudier le droit. M. Legault fit de l'enseignement dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan. Il fit ses études de droit aux universités McGill et de Montréal. Admis au barreau en 1915, il s'établit à Maniwaki où il épousa en 1921 Mlle Irène Roy, qui lui survit ainsi que trois enfants: Agathe, 12 ans, Micheline, 10 ans, et Gaëtan, 7 ans. M. Alphonse Fournier, avocat de Hull et député au parlement fédéral, est son beau-frère. Lui survivent également: M. Lorenzo Legault, avocat de Lachine, son frère; ses beaux-frères: Chs-Auk Roy, U.-O. Paul Roy, agent importateur de Montréal; Louis-Napoléon Roy, inspecteur du gouvernement provincial; Sr Albert de Marie, des SS. Noms de Jésus et de Marie, sa belle-sœur, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain à Maniwaki.

Tout l'Evangile dans toute la vie

PAR LE CHANOINE THELLIER DE PONCHEVILLE

Le titre, à lui seul, annonce déjà un dessin audacieux: faire pénétrer aux profondeurs de notre âme le ferment évangélique avec sa vivacité entière.

Les premiers chapitres ne sont pas moins redoutables. Ils organisent une confrontation émouvante entre la manière dont le Christ et son Eglise ont prêché leur grande religion d'amour, puis l'idée appauvrie que nous nous en faisons souvent aujourd'hui.

Mais aux bonnes volontés qui ne demandent qu'à connaître leur devoir et qui sont en quête de moyens de salut pour l'humanité, il apporte un encouragement joyeux. Elle découvre avec la promesse d'une vie renouvelée par le don d'elle-même, l'espoir des masses populaires reconquises à la foi et d'une société fraternellement réorganisée par la pratique courageuse de la divine charité.

Un volume in-8o couronné de 256 pages, 7 fr. 50; franco, 8 fr. 25. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris Ve.

Le placement des aides-fermiers

PAR LE BUREAU DE COLONISATION

Le gouvernement a établi, on le sait, des bureaux de colonisation à Québec et à Montréal où des hommes compétents s'occupent de placer les chômeurs qui désirent travailler comme aides-fermiers sur des terres.

A Montréal, ce bureau est situé au no 89, rue Notre-Dame est. On pourra avoir, en s'adressant à ce bureau, tous les renseignements voulus sur le plan de colonisation préconisé par M. Irénée Vautrin.

On rappelle aux intéressés les quelques points suivants:
1o.—Le chômeur désireux de retourner ou d'aller travailler sur la terre doit, avant de solliciter un emploi par l'entremise du Bureau

CROISIÈRES D'HIVER

Les Bermudes



Deux ou trois départs hebdomadaires de New-York-Boston-Halifax

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis \$60.
Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les raccourcissements. — Hôtel, repas compris, par jour, depuis \$7.00

Chemin de fer de Montréal à prix réduits.

Antilles — Indes occidentales

N.-Y., de New-York — H. de Halifax — B. de Boston.

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Aquitania (7)	N.-Y. 26 déc.	6	65.00
Reliance (8)	N.-Y. 26 déc.	5	62.50
Lady Rodney (2)	H. 26 déc.	20	165.00 (X)
Emp. of Britain (11)	N.-Y. 27 déc.	10	125.00
Manhattan (8)	N.-Y. 28 déc.	4	50.00
Europa (7)	N.-Y. 29 déc.	4	65.00
Lady Drake (3)	H. 30 déc.	30	210.00 (Y)
Nerissa (9)	N.-Y. 31 janv.	25	150.00
Lady Nelson (3)	H. 6 janv.	30	210.00 (Y)
Monarch of Bermuda (1)	N.-Y. 8 janv.	7	85.00 (X)
Lady Somers (2)	H. 9 janv.	20	155.00
Queen of Bermuda (1)	N.-Y. 11 janv.	7	85.00 (X)
Fort St-Georges (10)	N.-Y. 18 janv.	22	150.00
Lady Hawkins (3)	H. 20 janv.	30	210.00 (Y)
Lady Rodney (2)	H. 22 janv.	20	155.00 (X)
Carinthia (7)	N.-Y. 26 janv.	6	70.00
Nerissa (9)	N.-Y. 31 janv.	25	150.00

CROISIÈRES EN FEVRIER, MARS ET AVRIL — LISTE SUR DEMANDE

(X) Visites aux escales et hébergement à la Jamaïque, en plus \$34.
(Y) Visites aux escales et hébergement à la Guyane, en plus, \$34.

(1) Bermudes, Bahamas, Jamaïque.	(6) Jamaïque, Panama, Cuba, Bahamas.
(2) Bermudes, Bahamas, Jamaïque.	(7) Bahamas.
(3) Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane anglaise.	(8) Bermudes.
(4) Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Bahamas.	(9) St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane anglaise.
(5) Bahamas, Jamaïque, Cuba.	(10) Comme no 9 moins Guyane.
	(11) Jamaïque, Cuba, Bahamas.

Méditerranée — Terre-Sainte

Navires	Départs de N.-Y.	Ports d'escales	Durée jours	Prix min. 1ère C.	Touriste
Roma	26 janv.	16	40	\$485.	\$275.
Aquitania	31 janv.	14	35	\$280.	280.
Samaria	2 fév.	30	60	\$225.	225.
Conte di Savoia	13 fév.	12	29	\$560.	285.
Rex	27 fév.	12	29	\$330.	285.
Aquitania	9 mars	13	32	\$520.	280.
Saturnia	27 mars	20	42	\$485.	275.

Tour du monde

Navires	Départs de N.-Y.	Ports d'escales	Durée jours	Prix min. 1ère C.	Touriste
Emp. of Britain	10 janv.	32	130	\$2,150.	—
Franconia	12 janv.	33	139	\$1,750.	—
Resolute	12 janv.	38	133	\$1,750.	—
Emp. of Australia	18 janv.	26	96	\$1,350.	—

— Nouvelle route: — Méditerranée, Afrique Orientale et Sud, Amérique méridionale.

CALIFORNIE par CUBA et PANAMA

SERVICE BI-MENSUEL DE NEW-YORK

Aller et retour par l'océan: 1ère classe \$210.00; Touriste \$112.50. Par bateau et par rail: 1ère classe \$275.00; Touriste \$210.00.

A CUBA — Voyage de 9 jours dont 3 à La Havane, hébergement et visites compris \$120.

A la Nouvelle-Orléans par l'océan

Départs de New-York 2 et 23 janvier et toutes les 3 semaines

Passage 1ère, aller et retour, hébergement \$90. 4 jours et visites.

Billets pour tous les pays au tarif des compagnies

Le Devoir — Voyages

430, Notre-Dame Est — Montréal
Tél. HARBOUR 1241
ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS



9090, boul. St-Laurent.

L'unique et seule fabrique

DE

Pianos et Harmoniums

A MONTREAL

OFFRE DE VOUS VENDRE UN PIANO "DIRECTEMENT" ET DE VOUS FAIRE EPARGNER LA JOLIE SOMME DE

\$115.00

Un piano au prix de détail se vend

340.00

Et à notre prix de fabrique

225.00

Croyez-le ou non, vous épargnez donc la jolie somme de \$115.00

Si vous préférez acheter un piano usagé, nous en avons qui ont été remis à neuf... à partir de 39.00

Important!

Tous les connaisseurs savent qu'un piano ne peut être PARFAITEMENT réparé et remis à neuf que dans une FABRIQUE dont c'est la spécialité et NON PAS dans une boutique de magasin.

Etant les seuls fabricants de pianos à Montréal, seuls nous sommes en mesure de vous offrir ces avantages.

J. Donat Langelier
LIMITÉE

La seule manufacture de pianos à Montréal

510 est, rue Sainte-Catherine

APRES LE BAIN ET LA TOILETTE, C'EST L'HEURE DU JEU POUR LES CINQ JUMELLES DIONNE



COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

Ayons la compétence

Les réunions des membres du cabinet fédéral se succèdent, mais nous attendons toujours la nomination de l'adjoint au sous-secrétaire de la Banque du Canada. Ce n'est pas qu'il n'en soit question, mais, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, M. Bennett attend, parait-il, que les représentants de la province de Québec s'entendent sur le candidat à nommer. Et, comme c'est aussi le cas presque toujours, nos gens sont divisés; les uns veulent que le gouvernement nomme un monsieur d'une partie de la province plutôt qu'un autre; d'autres désirent qu'on case un ami politique ou un parent, même si ce monsieur n'a pas la compétence requise; et enfin, il y a ceux, beaucoup plus nombreux qu'on le croit généralement, qui ont le sens politique, qui savent qu'une nomination de clocher, politique ou autre, mécontenterait considérablement la masse des gens de notre province, et qui ne veulent pas que le gouvernement assure à ses adversaires un autre argument pour la prochaine lutte électorale.

Nos représentants, députés et ministres ne comprennent-ils donc jamais qu'en définitive la seule bonne politique c'est toujours de nommer à une fonction la personne qui pourra le mieux la remplir, qu'il faut, comme disent les Anglais, the right man in the right place? Toutes les autres considérations ne viennent qu'ensuite et elles ne comptent vraiment que si celle-ci est remplie au préalable. Et ce principe s'applique encore plus dans le cas de la Banque du Canada que dans la plupart des autres qui peuvent se présenter. Non pas qu'il n'y ait pas d'autres postes qui soient aussi importants; seulement, dans le cas qui nous occupe, voilà des mois qu'on en parle, que l'opinion est en ébullition, que nos gens réclament. Leur esprit critique est donc plus que jamais à l'affût. Ce serait bien mal choisir son temps, pour le gouvernement, que de faire une nomination qui ne serait pas au-dessus de toutes les critiques. Il lui appartient donc de mettre de côté immédiatement toutes les considérations qui ne peuvent que lui nuire et de ne donner toute son attention qu'aux seuls candidats réellement qualifiés, soit que ceux-ci aient ou non des connaissances étendues sur la banque, le crédit, les changes, le commerce extérieur comme ils doivent en avoir aussi sur nos besoins à l'intérieur, en vue d'aider à l'expansion de notre développement économique.

Les esprits indépendants, qui sont de plus en plus la masse, ont toujours approuvé hautement le gouvernement, et M. Bennett en particulier, lorsqu'ils ont fait des nominations appropriées; ils ne demandent qu'à le reconnaître une fois de plus. Voudra-t-il satisfaire l'opinion de notre province?

C. H.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 20 (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 1 d. à 140 s. 8 1/2 d.

Cours de l'argent

Londres, 23 (P.A.) — Le cours de l'argent a avancé de 1-8 à 24 3/16 d.

Montréal (P.C.) — Les cours ont avancé de 15 à 20 points sur le marché local de l'argent. Offres à l'ouverture: déc. 53.50; jan. 53.75; fév. 54.00; mars 54.25; avril 54.50; mai 54.70; juin 55.00; juil. 55.30; août 55.60; sept. 56.00; oct. 56.30; nov. 56.60.

Cours du sucre

New-York, 20 (P.A.) — Le marché du sucre a tendance à faiblir. Options: déc. 1.90; jan. 1.72; mars, offre, 1.76; mai, offre, 1.81; juil. offre, 1.85; sept. offre, 1.88.

Cours du café

New-York, 20 (P.A.) — Le marché du café est ferme.

Rio: déc. offre, 6.95; mars, offre, 7.19; mai, offre, 7.35; juil. 7.49; sept. non coté.

Santos: déc. dem. 10.58; mars, offre, 10.41; mai, juil. et sept. non cotés.

Veilles des fêtes

La veille de Noël et du Jour de l'An, soit les 24 et 31 décembre, la Bourse de Montréal, le Curb et le Marché des produits fermeront à midi.

Banque de France

Paris, 20 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, dim. 83 millions; solde à vue à l'étranger, dim. 2 millions; effets de commerce escomptés, aug. 13 millions; prêts, dim. 7 millions; circulation, dim. 385 millions; comptes courants, aug. 100 millions. Taux de réescompte 2 1/2 %.

Banque d'Angleterre

Londres, 20. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, dim. 8,769,000; or, aug. 36,000; autres valeurs, dim. 1,318,000; dépôts du public, aug. 438,000; autres dépôts, dim. 12,527,000; réserve pour billets, dim. 8,737,000; valeurs d'Etat, dim. 1,980,000. La proportion de la réserve au passif est de 37.30% comparativement à 40.16% la semaine dernière.

Cours moyens

Compilation officielle de la Bourse de Montréal

Hier 10 20 30 Com. 50 60 70 80 90 100

Avant-hier 50 60 70 80 90 100

Semaine dernière 50 60 70 80 90 100

Mois dernier 50 60 70 80 90 100

Jan. 1934 50 60 70 80 90 100

Fév. 1934 50 60 70 80 90 100

Mars 1934 50 60 70 80 90 100

Avril 1934 50 60 70 80 90 100

Les obligations

Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée

Offre Dem. 100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

Les obligations

Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée

Offre Dem. 100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

100 100 100 100 100 100

LA VIE SPORTIVE

Un programme de gala pour ce soir, au Forum

Le plus intéressant chapitre sera ajouté dans les annales de boxe locale, alors que les représentants de quatre pays entreront dans l'arène du Forum ce soir. A date, le nombre des figurants du tournoi poids coq a inclus des participants de Panama, Porto Rico, Mexique, Colombie, France, Etats-Unis et Canada. Ce soir, Panama sera de nouveau représenté par Carlos "Baby" Quintana, qui s'engagera contre un Italien-Américain de New-York, Lou Salica. Porto-Rico verra son porte-couleurs Yambo Andrades s'attaquer à Frankie Martin, champion canadien.

C'est la première fois qu'un tournoi pour le championnat mondial se dispute en ce pays, aussi la première fois qu'une séance de boxe de tel calibre sera répartie avec des revues musicales, comme il en est pour ce soir. Mais le point le plus important est la sanction universelle qui vient d'être obtenue pour ce tournoi, qui vient de voir les représentants des deux plus importantes commissions mondiales accorder leur sanction, l'Association Nationale de boxe, qui est affiliée à la Fédération internationale, ainsi qu'à la British Board of Boxing Control. Il en est de même pour la Commission de New-York qui a sanctionné ce tournoi. Le vainqueur qui sera couronné ici ne sera pas qu'un champion local, mais un champion reconnu comme tel dans le monde entier. Certes un triomphe pour la Commission athlétique sous la présidence de Frank-J. Hogan.

Le grand spectacle de ce soir débutera à 8 heures précises, avec Joe Marsh, représentant canadien aux Jeux de l'Empire, qui rencontrera Tommy Hollings. Après cet engagement plusieurs fameux numéros des revues de cabarets seront présentés, ainsi que l'harmonie des meilleurs orchestres de la ville se feront entendre, brisant la monotonie des artistes du pugilat. Le combat principal qui mettra aux prises Quintana et Salica, est cédé pour dix heures précises.



M. Armand Vincent, promoteur de boxe, qui offre un programme de gala pour ce soir, au Forum, alors que deux combats éliminatoires pour le championnat mondial des poids coq constitueront les attractions principales.

Lou Salica, le brillant et silencieux Italien, qui a compilé un fameux record amateur et professionnel, remportant le championnat des Golden Gloves à New-York, comme amateur, comme professionnel, a battu la crème des boxeurs de sa classe, éliminant toute compétition sur la Côte du Pacifique, pour maintenant venir conquérir de nouveaux lauriers dans le tournoi qui en est à la deuxième éliminatoire. Salica est encore tenu le favori sur l'agressif Indien de Panama, Baby Quintana, à 6 pour 5. L'entraînement de Quintana a été impressionnant. Il est rapide et sera une cible difficile à rejoindre, et s'en tiendra probablement à boxer contre le dur coqneur et agressif Salica. Un fameux combat en perspective.

Yambo Andrades, solide coqneur porto-ricain, a tellement entouré son travail d'entraînement avec mystère que la valeur de ses chances contre Frankie Martin, est quelque peu tombée. Après la superbe exhibition qu'il fournit contre le vétéran Huat, il devrait être logiquement établi favori pour vaincre. Il s'est fracturé le poignet dans cet engagement, et n'a pas mis les gants depuis, tandis que Martin a remporté une couple de brillantes victoires. Yambo est néanmoins le choix à 7 pour 5.

Harry Gerson est légèrement favori pour remporter la décision sur "Red" Casson, de Detroit, dans un match de six rondes attendant au tournoi, le vainqueur à être automatiquement inscrit dans le tournoi pour la prochaine ronde éliminatoire.

Henri Pilotte, le dur coqneur gaucher de Saint-Henri, est choisi par plusieurs connaisseurs pour triompher par knockout sur Benny Brostoff. Ce dernier est un dur à cuire expérimenté, mais peut résister aux charges ardentes du Canadien.

Tommy Hollings devrait remporter la victoire aux points sur Joe Marsh, au levée du rideau.

Voici le programme complet de cette soirée de gala:

8 h. p.m.: Tommy Hollings vs Joe Marsh, 6 rondes.

8 h. 20: Billy Munro et son orchestre du New Frolics, avec Pat Goody, maître de cérémonies de la revue Adélaïde et Sawyer, Dolly Kramer, Eleanor et Buddy, Paul Leet & Mia, et Rita Gerson.

8 h. 40: Harry Gerson vs Red Casson, Detroit, 6 rondes.

9 h. 05: Henri Pilotte vs Benny

Les Royals sont en tête des seniors

Le Groupe Senior a terminé hier soir la série pour la saison 1934 et les joutes de ce circuit ne reprendront maintenant qu'après les fêtes alors que les équipes se lanceront de nouveau dans la mêlée pour s'assurer les honneurs du championnat. Deux joutes étaient à l'affiche lors de la séance d'hier et les Royals ont réussi à vaincre la Victoria par un résultat de 6 à 3 pendant que les clubs Canadien et McGill annulaient par un résultat de 2 à 2.

Les Vics semblaient être en train d'administrer une raclée aux Royals hier soir car à la fin de la première manche ils menaient par 2 à 0 mais les rôles changèrent dans la deuxième manche et les Royals, se montrant sous leur véritable jour, firent un ralliement qui leur valut quatre points pendant que leurs rivaux étaient tenus en échec. Dans la période finale les vainqueurs eurent de nouveau l'avantage en comptant deux autres fois pendant que Shaughnessy parvenait à prendre Séguin en défaut. Grâce à leur victoire d'hier soir les Royals ont pris la tête du classement avec un avantage de trois points sur les Sénateurs d'Ottawa et le Canadien qui sont tous deux sur un pied d'égalité pour la deuxième place.

Paul Arcand, le vieux routier qui a maintes fois sauvé le Canadien par le passé, y est allé de deux courses en deux minutes pour éviter une défaite aux Habitants dans le second match après que Gordie Crutchfield ont donné aux étudiants une avance de 1-0 dans la seconde période. Arcand est d'abord allé tout traverser après une des courses dont il a le secret puis, deux minutes plus tard, il a fait à Fernand Ranger la passe qui lançait les Tricolores en avant. Ceux-ci n'ont toutefois pas pu tenir le coup et au milieu de la période Bob McLernon égalait pour tirer partage des points pour les siens.

Alignement des équipes:

ROYAL but Coullier
Séguin déf. Tapin
Mundey déf. Smith
St-Germain centre Farmer
D. Neville aile MacNeil
Taylor aile Mullin
Subs. Royal: H. Murray, Simpson, Taucher, MacQuisten, Watson, Farquharson, Donnelly, K. Murray.

Subs. Victoria: N. Neville, Desrochers, Shaughnessy, Thomson, Vennor, Tobin, Copeland.
Arbitres: Campbell et Hefferman.

Première période
1-Victoria, Farmer 8.00
2-Victoria, Tapin 9.42
Punitions: Taucher, Farquharson, Thomson.

Deuxième période
3-Royal, Neville 6.55
4-Royal, St-Germain 11.10
5-Royal, Farquharson 17.42
6-Royal, K. Murray 17.58
Punitions: Mundey, Farquharson, H. Murray, Farmer, MacNeil, Donnelly.

Troisième période
7-Royal, Neville 14.08
8-Royal, Simpson 18.36
9-Victoria, Shaughnessy 19.40
Punitions: Watson, MacNeil, Mundey, MacQuisten.

McGILL but Archambault
McKlejohn déf. Arcand
Wigle déf. Wilson
Crutchfield centre Poirier
Morse aile Boudreau
Duff aile Burnie

Subs. McGill: Elie, MacKay, Crosby, Hall, McLernon, Didrickson, Lamb.

Subs. Canadien: Shore, F. Ranger, Martin, Pilon, Robert, Bissell, Blanchard, J. P. Ranger.

Pas de point
Punitions: McKlejohn et Burnie.

Deuxième période
1-McGill, Crutchfield 1.07
Punitions: Wilson, MacKay, McKlejohn.

Troisième période
2-Canadien, Arcand 6.07
3-Canadien, F. Ranger 8.05
4-McGill, McLernon 10.30
Punitions: MacKay 2, Burnie.

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Gaudreault se distingue à Providence

Providence-Providence a écarté New-Haven hier soir 6 à 2 devant la plus faible assistance de la saison. Cette victoire a pour effet de briser l'égalité pour la seconde position dans le classement des équipes de la ligue Canaméricaine. Rivers, Gaudreault et Kuhn ont donné l'avance au club de Providence dès la première période tandis que McCully comptait pour New-Haven aux premières minutes de jeu à la seconde période. Lesieur et Rangier ajoutaient deux autres points en faveur de Providence au cours de cette période alors que McBride enregistrait le deuxième point de la soirée pour les Aigles. Gaudreault est revenu à la charge vers le milieu de la troisième période pour ajouter un autre point qui a augmenté d'une unité la victoire des gars du club local.

PROVIDENCE N-HAVEN
Byrne but Moore
Speyer déf. Molyneux
Lesieur déf. Doran
Gaudreault centre Holmes
Harrington aile Maracle
Rivers aile Perkins

Subs. Providence: Keating, Taylor, Ranger, Nichols, Mulligan, Jackson, Reid, McCully, Beisler, Mitchell, Reubell.

Arbitres: Bill Shaver et Bill Harrington.

Première période
1 Providence: Rivers-Gaudreault 1.35
2 Providence: Gaudreault-Harrington-Lesieur 10.42
3 Providence: Kuhn-Keating 11.08
Aucune punition.

Deuxième période
4 N-Haven: McCully-Molyneux 5.56
5 Providence: Lesieur-Harrington 2.02
6 Providence: Ranger-Kuhn-Keating 4.38
7 N-Haven: McBride 12.45
Punitions: Ranger 2, McCully et Reubell.

Troisième période
8 Providence: Gaudreault-Lesieur 9.27
Punitions: McCully, Nichols, Mulligan.

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Les Maroons feront face au Détroit

Les amateurs du hockey seront privés de leur sport favori au Forum ce soir, car notre sport national canadien fera place à une séance de gala donnée par le promoteur Vincent, mais le Montréal sera cependant actif car les Maroons doivent rencontrer les Ailes Rouges de Détroit pendant que le Canadien est au repos.

Les Maroons tenteront l'impossible pour faire un gain sur les Américains qui sont actuellement en troisième position, deux points seulement en arrière du club de Tommy Gorman, et si le Montréal parvient à vaincre l'équipe de Jack Adams ce soir il sera solidement établi en deuxième place dans la course au championnat de la section canadienne.

Les Maroons seront au complet ce soir car Paul Haynes, qui a été sur la liste des malades depuis quelque temps, sera de retour à son poste ce soir et devrait être un aide précieux pour son club. Haynes a fait bonne figure dans les dernières joutes auxquelles il a participé et au cours des récentes pratiques il a semblé plus rapide et plus agressif que par le passé.

Les Leafs de Toronto sont également au programme de ce soir et les hommes de Connie Smythe semblent avoir de grandes chances de remporter la palme contre les Aigles de Saint-Louis pendant que le Chicago est favori contre les Rangers qu'il rencontre ce soir au Madison Square Garden, de New-York.

Le Canadien partira demain après-midi pour se rendre à Saint-Louis où il jouera samedi soir pour ensuite se rendre à Chicago pour y rencontrer les champions du monde dimanche soir.

Nels Crutchfield a pratiqué hier midi en compagnie de Jack McGill et du petit Jimmy et il fera le voyage à Saint-Louis. Nels jouera probablement avec le Canadien samedi soir et Goldsworthy, qui vient d'être acheté par le Bleu Blanc Rouge, sera également sous l'uniforme des Habitants.

Bel exploit du Charbonneau

Le club Edgar-Charbonneau a accompli un exploit digne de mention hier soir dans les séries de la Ligue Industrielle qui ont lieu à l'Arena Mont-Royal. L'équipe du bijoutier de la rue Sainte-Catherine n'est jamais sept joueurs en uniforme hier soir pour sa partie avec le H.O. Viaw mais malgré ce handicap le Charbonneau est parvenu à vaincre son adversaire, qui comptait 14 joueurs, par un résultat de 4 à 3. Les vainqueurs ont dû jouer les deux dernières périodes sans aucun substitut car Filiatrait fut blessé vers la fin de la première période et n'a pu revenir sur l'alignement. Inutile de dire que les joueurs du Charbonneau ont dû faire des merveilles pour tenir tête et vaincre leurs rivaux bien supérieurs en nombre mais non en force.

Dans la deuxième joute à l'affiche le Carsteel a battu le Savard par 4 à 3 pendant que la joute finale entre les clubs Syndicat St-Henri et United Amusements a pris fin par un résultat nul de 3 à 3.

Comme on peut le constater les parties de la Ligue Industrielle d'hier soir ont été intéressantes et contestées et les spectateurs ont fort goûté les exhibitions données.

Composition des équipes:

CAR STEEL but Kesseler
McLeod déf. Baillie
Halbert déf. Booth
Atchison centre Ritchot
Bennett aile Attridge
Lachapelle aile Pickering
Hefferman aile

Subs. Car Steel: Gauthier, Nelson, Jamieson, Angle, Crawford, Corcoran, Oswald et Godel.

Subs. Savard: McLean, Mackay, Payer, Haswick, O'Brien, Wills, Pettigrew.

Première période
1 Car Steel: Hefferman-Atchison 11.00
2 Car Steel: Bennett-Hefferman 14.00
Punition: Ritchot.

Deuxième période
3 Car Steel: Halbert-Baillie, Booth et Hefferman 8.00
Punitions: McLean, Baillie, Booth et Hefferman.

Troisième période
4 Savard: Ritchot 8.00
5 Car Steel: Hefferman 7.00
6 Savard: Pettigrew-Pickering 7.00
Punitions: Bennett et Wills.

UNITED AMU. but GIMOND
Joannette déf. Guimond
Dapuis déf. Asselin
Cadotte déf. Fecteau
W. Gareau centre Lecavalier
Richard aile Maurice
A. Gareau aile Lecavalier

Subs. United A.: Daoust, Grandmaison, Duhamel, Hamilton, McDonald et Smith.

SYN. ST-HENRI. Subs: Critchley, Brossard, N. Groulx, C. Bourcier et Millette.

Première période
1 United A.: Richard 12.00
Punitions: Millette, Asselin.

Deuxième période
2 United A.: Cadotte 1.30
3 Syn. St-Henri: Groulx-A. Lecavalier 5.00
Aucune punition.

Troisième période
4 Syn. St-Henri: Millette 1.00
5 United A.: Dupuis-McDonald 4.00
6 Syn. St-Henri: Asselin 7.00
Punitions: Millette, Cadotte, Asselin, Smith et McDonald.

E. CHARBONNEAU but H.O. VIAU
Critchley déf. Mercier
Filiatrait déf. Brossard
Marchiond déf. Laplante
Héroux centre O. Viaw
Belisle aile P. Viaw
Royal aile Gravel

Subs. Charbonneau: H. O. Viaw, Mercier, Brossard, Laplante, O. Viaw, P. Viaw, Gravel.

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Columbus bleu 13 0 1 27
M.A.A.A. Rouge 9 3 1 19
Y.M.H.A. 8 4 2 18
Y.M.C.A. 6 6 0 12
McGill 5 3 0 10
M.A.A.A. bleu 2 9 1 5
Columbus blanc 0 10 0 0
National 0 10 0 0

CLASSEMENT FINAL

Le conseil municipal commence l'étude des taxes

Considérations générales sur les grands principes sociaux et économiques — M. Biggar et la taxe sur les églises — M. Schubert s'en prend à la "Gazette" — L'opinion de MM. Savignac, Bray et Raynault

Le conseil municipal a commencé hier après-midi l'étude du bill no 1 de la ville de Montréal, soit le bill des taxes.

L'après-midi s'est passé en discours et en considérations générales sur les grands principes, sociaux, économiques du monde en général, puis du Canada, et finalement de la province de Québec et de Montréal.

On n'a condamné aucun impôt projeté en particulier, mais on a proposé nombre de nouveaux impôts comme substituts.

Le maire Houde a déclaré qu'il ne tenait pas à son projet d'imposition, sauf qu'il fallait bien une charpente sur laquelle s'appuyer, quitte à apporter les modifications jugées utiles.

M. Biggar

M. Biggar ouvre le chapitre des considérations générales. Dans l'étude de nos problèmes, dit-il, l'expérience mondiale doit nous guider. Il faut bien constater la concentration de l'argent entre les mains de quelques-uns; c'est une des caractéristiques de l'époque présente.

Il conviendrait aussi de définir pour que l'on puisse s'entendre, ce que l'on entend par le socialisme. S'il s'agit d'augmenter la part des plus petits dans l'économie sociale, alors j'en suis. Il faudrait aussi s'entendre sur ce que l'on signifie par le communisme. Ce n'est certainement pas ce que pensent les pauvres diables qui parquent sur le Champ de Mars.

En Russie, on travaille

Il est également un fait qui peut scandaliser quelques personnes, mais qui n'est néanmoins un fait: c'est qu'il y a du bon dans le communisme de la Russie et des leçons à en tirer. C'est qu'en Russie, si on travaille pour rien, au moins on travaille et celui qui ne travaille pas est mis dehors. Ici, nos communistes se distinguent surtout par le fait qu'ils ne veulent pas travailler. La Russie nous présente certaines leçons dans la discipline de masse et pour la nécessité du travail.

Le mouvement démocratique est, par définition, un mouvement orienté vers l'amélioration du sort du petit. Et le problème ne fait que commencer, car avec l'accroissement de la population, il faudra une distribution plus élargie des biens.

Mais s'il faut aider les faibles et les petits, il faut aussi les protéger contre eux-mêmes, et c'est ici qu'intervient l'action gouvernementale. Car un gouvernement doit être celui qui est le meilleur pour la masse et non pas seulement celui qui la masse veut.

On a pu s'alarmer à bon droit de la concentration des pouvoirs et de l'argent. Mais il ne faut pas oublier que cette concentration est venue en riposte à l'attitude de la Russie. Voici qu'un État fait le commerce, avec derrière lui toutes les ressources d'un immense pays. Il est évidemment plus fort, plus puissant que le particulier. Celui-ci ne peut concurrencer que par des alliances. Nous avons eu aussi le fait que les pays font commerce entre eux, et enfin, nous avons eu la concentration de l'argent dans l'industrie privée. Nous l'avons pour les commerces du lait, du pain, du charbon, de la gasoline, de l'électricité.

Ces consolidations d'intérêts ont du bon, car elles suppriment la concurrence inutile et ruineuse, le dédoublement, de services inutiles, le chantage, tous facteurs qui existent cent fois le capital nécessaire pour une production ou un rendement donné. Mais ces consolidations ne doivent pas prendre une puissance telle qu'elles deviennent un État dans l'État, et, par suite, contrôlent la politique économique et sociale du pays.

Il faut aussi protéger le petit marchand, car il remplit un rôle très utile. Or il ne peut pas rivaliser avec la consolidation, car celle-ci dispose de ressources en argent, en publicité, en influence, que l'autre ne possède pas.

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS

Carré Phillips

J.E. Fournier

Limitée

MANUFACTURIERS

de valises et d'articles

de voyage

SUCCURSALES:

17-25 ouest, rue Notre-Dame

831, rue St-Laurent

227, rue St-Catherine

1011, rue St-Martin

422, rue Wellington, Verdun

861, Ouest, rue Notre-Dame

L'équilibre par les taxes

Il convient donc de rétablir une sorte d'équilibre, et cet équilibre on l'instituera au moyen des taxes. Mais, à la condition évidemment que ces taxes ne soient pas punitives, qu'elles ne constituent pas une prime à la routine, à l'entêtement rétrograde. Il faut que le gouvernement se fasse des associés des grands intérêts consolidés.

La ligne de démarcation entre la taxe d'équilibre et la taxe punitive est difficile à établir, et il faut s'en rapporter nécessairement à l'expérience.

M. Biggar est d'avis qu'on devrait augmenter la taxe d'eau, qui est en somme une taxe locative et supprimer la taxe d'occupation. M. Houde lui fait remarquer que celle-ci atteint des gens qui ont des loyers et n'ont pas de service d'eau et donc sont exempts de la taxe locative.

M. Biggar demande qu'on impose la taxe directe et qu'on supprime la taxe indirecte. Car le contribuable sait désormais ce qu'il paie, et tout ce qu'il paie, c'est une taxe de santé civique qui révèle le contribuable et le ramène au bon sens quand il s'agit de réclamer auprès des gouvernements. M. Biggar estime la marge de taxe entre les salariés résidents et non résidents de Montréal, trop grande. Au lieu de 1 à 5 il propose 2 à 4.

Il estime qu'il y a trop de propriétés exemptées à Montréal. Pourquoi le gouvernement fédéral ne paie-t-il pas les taxes municipales en proportion des services qu'il retire de la voirie, aqueduc, police, etc., de la ville. Il en est de même pour les propriétés du gouvernement provincial.

Taxer les églises

Quant aux églises, etc., il ne voit pas pourquoi elles ne seraient pas taxées. Si, dit-il, vous taxez les propriétés de la Bell Telephone, elle va charger cette taxe à ses abonnés. Il n'y a pas de différence entre taxer la Bell Telephone, et taxer la propriété de la Bell Telephone. Ici, nous sommes en présence de la même chose. Si vous taxez les églises, elles vont ramasser l'argent de leurs abonnés comme le fait la M.L.H. et P.

En tout cas les bâtisses qui ne sont pas occupées pour fins de charité ou de culte, ou pour le service du culte ne doivent pas être exemptes de taxes.

En règle générale, chaque fois que la ville donne un service elle doit le faire payer par les usagers. M. Biggar dit qu'il ne se déclare pas pour ou contre la taxe sur les églises, mais que la chose mérite d'être étudiée.

M. Schubert et la "Gazette"

M. Schubert critique l'attitude de la Gazette. Ce journal clame que le projet soumis est néfaste, mais il ne nous dit pas quelles taxes nous devons imposer. Ce journal veut maintenir les services de police, de pompiers, d'enlèvement des déchets domestiques, etc. Mais il ne nous dit pas qu'il veut imposer la taxe sur le commerce, avec derrière lui toutes les ressources d'un immense pays. Il est évidemment plus fort, plus puissant que le particulier. Celui-ci ne peut concurrencer que par des alliances. Nous avons eu aussi le fait que les pays font commerce entre eux, et enfin, nous avons eu la concentration de l'argent dans l'industrie privée. Nous l'avons pour les commerces du lait, du pain, du charbon, de la gasoline, de l'électricité.

Ces consolidations d'intérêts ont du bon, car elles suppriment la concurrence inutile et ruineuse, le dédoublement, de services inutiles, le chantage, tous facteurs qui existent cent fois le capital nécessaire pour une production ou un rendement donné. Mais ces consolidations ne doivent pas prendre une puissance telle qu'elles deviennent un État dans l'État, et, par suite, contrôlent la politique économique et sociale du pays.

Il faut aussi protéger le petit marchand, car il remplit un rôle très utile. Or il ne peut pas rivaliser avec la consolidation, car celle-ci dispose de ressources en argent, en publicité, en influence, que l'autre ne possède pas.

Une taxe foncière spéciale

Mais le propriétaire a bénéficié des secours directs, des \$16,000,000, que la ville a dépensés pour cette fin. Il doit alors contribuer au service des intérêts de cette somme. M. Schubert propose une taxe spéciale foncière de sept cents par cent dollars qui s'appliquerait à toutes les propriétés imposables pour taxes spéciales.

M. Schubert estime que le mode de taxation projeté sur les compagnies de services publics, doit être modifié. Car les compagnies auront beau jeu à la faire condamner. La Bell Telephone est évaluée \$8,000,000, et fait à Montréal \$8,000,000 de revenus bruts. Elle sera donc taxée sur \$8,000,000 d'évaluation. La M.L.H. and P. n'a qu'une évaluation de \$4,000,000 et un revenu brut de \$24,000,000, et ne sera taxée que sur \$4,000,000. (Il s'agit des propriétés de ces compagnies dans les rues de la ville). Ce système est manifestement injuste. Il faudra taxer sur les revenus bruts réalisés dans la ville de Montréal.

Quant aux taxes d'affaires, il faut éviter de chasser les industries de Montréal et ainsi augmenter le chômage. Il faut que Québec nous redonne une partie des taxes qu'il perçoit ici, comme la taxe sur les automobiles, etc.

M. Schubert prévoit que la seule

taxe d'annonce que l'on pourra percevoir sera celle sur les journaux. Il est en faveur de la taxe sur les primes d'assurance-feu.

Il blâme le conseil de ne pas imposer la taxe sur le revenu, car les gens riches s'y attendent depuis un an. Mais au lieu de cela on taxe surtout les petits salariés. Il s'oppose à cette taxe.

M. Savignac déclare à M. Biggar que la ville a l'intention de pratiquer des économies sur les grosses pensions et les gros salaires municipaux.

M. Bray

M. Allan Bray trouve que l'erreur du nouveau projet de taxes, c'est le coût élevé de la perception. Il est opposé à la taxe d'affaires, car le commerce est déjà taxé par Ottawa, et Québec et Montréal. M. Houde répond que la taxe a été calculée pour mettre de l'équilibre entre le petit marchand et la grosse maison d'affaires.

M. Bray est contre la taxe sur les logements. Quant à la taxe sur l'annonce, il prévoit que la ville va faire un fiasco pur et simple.

M. Raynault

M. Raynault fait valoir que l'on taxe la propriété immobilière. Pourquoi ne pas taxer également la propriété mobilière, comme les valeurs en portefeuille, etc. Le rapport du Brain Trust no 2 a été fait surtout pour protéger les compagnies et institutions que représentaient les experts.

La séance est ajournée à ce matin, à 10 heures et demie.

La Vie Sportive

(suite de la page neuf)

Sports d'hiver

à Val Morin

L'ouverture de la saison des sports d'hiver se fera le 30 décembre à Val Morin, alors qu'un programme intéressant et varié a été préparé pour la circonstance. Voici le programme de la journée:

Le 30 décembre, train spécial, départ de Montréal (Windsor), à 8h. 20 a.m., arrivée à Val Morin à 10h. 35. A 11h., messe et bénédiction des skis à l'église de Val Morin.

Tous les skieurs de la province sont invités à assister à cette messe et les clubs qui désirent être représentés sont priés de réserver leurs places en s'adressant à M. le curé Ed. Therrien, à Val Morin.

Programme sportif d'hiver:

A 2h. p.m., sur le lac Raymond:

courses: ski-joring, traction automobile.

A 3h. 30, exercice de "Halom" à la colline de pratique.

A 5h., thé offert au Pinehurst Inn, aux officiers des différents clubs de ski.

A 6h., départ de Val Morin du train pour Montréal.

Au collège de l'Assomption

L'Assomption, 20. — L'ouverture officielle de la saison de hockey au Collège de l'Assomption s'est faite dimanche dernier. M. l'abbé Hervé Lussier, préfet des études et grand amateur de sport, a mis la rondelle au jeu et nos collégiens ont débuté par une brillante victoire de 7 à 2 sur l'équipe Mont-Royal.

Notre nouvelle équipe est maintenant prête à faire face aux meilleures de la province et tout particulièrement à celles des collèges.

Jean Desautels, qui commence sa cinquième saison sous les couleurs du collège, a été choisi comme capitaine; il se prépare à se surpasser sur l'aile droite. Il est secondé dans sa tâche par Patrice Gauthier, au centre, et Gérard Leboeuf, sur l'aile gauche.

Clément Auger a fait sensation dans les buts. François Rivet est un solide pilier de défense; Gérard Schiller, Gabriel Desjardins et Bertrand Langlois lui prêtent un concours efficace.

La deuxième ligne d'avant, formée de Roger Monet, au centre, Louis Chausse, sur l'aile droite, et Fernand Lafond, sur l'aile gauche, nous réserve d'heureuses surprises au cours de la saison.

Alignement des équipes:

Beaupré buts Auger

Bouché défense Schiller

Brossard défense Schiller

Vandellac aile Desautels

Neville centre Gauthier

Durocher aile Leboeuf

Subs.: Mont-Royal: Poirier, Robert, Millette.

Collège: Monet, Chausse, Lafond, Langlois, Desjardins.

Première période

1-Collège: Gauthier-Rivet 3.00

2-Mont-Royal: Durocher-Neville 7.00

Pun.: Neville.

Deuxième période

3-Collège: Desautels 14.00

Troisième période

4-Mont-Royal: Neville 9.00

5-Collège: Schiller 12.00

6-Collège: Monet 15.00

7-Collège: Chausse 18.00

8-Collège: Desautels 19.00

9-Collège: Rivet 19.00

Arbitres: Gérard Giguère et Robert Gélinais.

Juge des buts: Jean-Marie Mousseau et Alexandre Bastien.

Chronométrateur: Charles Pilon.

Les Wolverines

sont défaits

Saint-Jean, N.-B., 20. — Des points par Jack Draper et Joe Shields ont valu une victoire 2-1 aux Castors de Saint-Jean sur les Wolverines de Halifax ici, hier soir, devant la plus pauvre assistance de la saison.

Halifax et Moncton restent sur un pied d'égalité à la tête du classement de la ligue Mercantile maritime.

Bill Cowly sera sur l'alignement

Saint-Louis, Mo., 20. — Le jeune Bill Cowley, rapide joueur d'attaque des Aigles de Saint-Louis de la ligue de hockey Nationale, se lancera dans la mêlée de nouveau ce soir, lorsque les Leafs de Toronto vendront visite au club de Georges "Buck" Boucher.

Cowley s'est heurté contre la clôture de la patinoire au cours d'un match récemment, mais sa main démise va beaucoup mieux maintenant. Cette blessure l'a empêché d'accompagner les Aigles lors du dernier voyage de ces derniers en dehors.

Les Abegweits victorieux

Charlottetown, 20. — Deux points comptés par Ivan Nicholson ont valu la victoire au club local par un résultat de 5 à 3 contre les Eperviers de Moncton, hier soir, dans une joute des séries de la ligue Mercantile des provinces maritimes, et le Charlottetown se rapproche davantage des meneurs de la ligue.

Hockey à St-Guillaume

Dimanche dernier, Saint-Guillaume d'Upton a reçu le Canadien, de Drummondville, et a remporté une victoire de 7 à 4.

Cette partie fut très intéressante du commencement à la fin. Le jeu fut très rapide et la nombreuse assistance a applaudi à maintes reprises notre vaillante équipe et nos valeureux visiteurs.

Nous avons une magnifique patinoire, grande et régulière, bien éclairée. Nous sommes prêts à recevoir un club tous les dimanches et jeudis soirs.

Nous faisons une invitation pressante aux différents clubs des ligues de Drummondville, de Saint-Hyacinthe, de Sorel, La Baie, Nicolet, Upton, Saint-Hugues, Saint-Amand et Saint-Basile.

Informations: Royal Vadeboncoeur, gérant. Tél.: 37, tous les soirs de 8 à 9 heures. (Comm.)

Ballon au panier

Samedi dernier, l'équipe intermédiaire féminine de ballon au panier du National remportait une éclatante victoire contre l'équipe du St. James United Church, dans une partie d'exhibition, jouée au Montclair High School, par le haut résultat de 32 à 15.

Mlle Marthe Lacasse assistait comme chronométrateur.

Le National était en train et fut épaulé à l'attaque surtout. Mlle Jacqueline Beaudin compta 16 points, habilement secondée par Mlle Laurette Dansereau et Isabel Oughtred.

National: Mesdemoiselles Jacqueline Beaudin 16, Laurette Dansereau 6, Suzanne Lacasse 4, Isabel Oughtred 4, Annette Lefebvre 2, Jacqueline Dufresne, Lorette Gagnon.

St. James: Mlles A. Moore 6, E. Wilkind 4, R. Parkinson 2, L. Hawley 2, Doris Munro 1, R. Marshall, M. Rutherford, E. Thorburn, D. Horan.

Collection "chefs de file"

R. RUMILLY

Voici comment la maison Flammarion présente Papineau à son public français:

Papineau! Voilà un nom bien français! sera reconnaissant à R. Rumilly de lui donner un sens pour nous. L'auteur de *Sir Wilfrid Laurier* — qui avait eu l'honneur d'être présenté à ses confrères français par de belles pages de M. René Doumic — s'attache, en effet, à nous restituer la vie des "chefs de file" canadiens-français. Joseph Papineau est un de ceux-là, un des hommes qui résistèrent la-bas aux excès de la domination anglaise et surent conserver avec un courage et une foi indomptables, non seulement notre langage, mais toutes les traditions, transplantées de nos provinces, au maintien desquelles ils n'hésitèrent pas à tout sacrifier. Si la paix est, aujourd'hui, assurée au Canada dans un respect mutuel des races, on le doit à ces hommes sans défaillances, nos cousins.

La vie de Joseph Papineau, mouvementée, dramatique parfois, se déroule dans ces pages plus belles et plus vraies qu'un roman d'aventures. L'art simple et délicat de R. Rumilly excelle dans ce genre difficile: il campe sous nos yeux un homme si intensément viril et vivant que le souvenir en reste gravé dans nos mémoires.

Et Papineau (Flammarion, éditeur. Collection "Chefs de file", un volume: 12 francs) sera pour les Français de France un enseignement et un exemple. Ce qui s'est fait au Canada, sous la tutelle anglaise, tout nous invite à l'imiter dans la mère patrie, menacée de ruine par une autre domination, indigne celle-là d'une grande nation.

Volume in-18 Jésus. 300 pages. Un dollar franco et au comptoir. Service de librairie du Devoir.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE UT S'EN DÉPASSE.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: HARBOUR 1241.

CHARBON et BOIS

Comme cadeau pratique pour les Fêtes

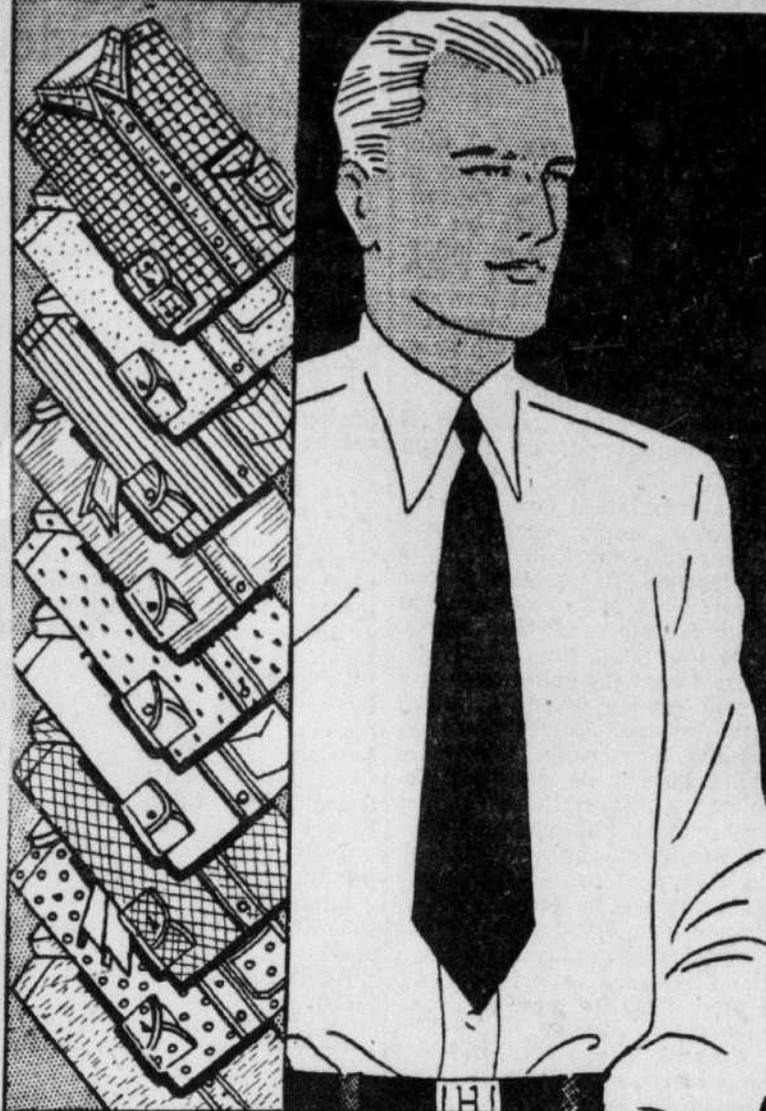
WILSON FRÈRES

305, CHARLEBOIS, prop.

AMHERST 7153

LE MAGASIN DES ÉTRENNES

Ouverts ce soir jusqu'à 10 hrs et tous les soirs jusqu'au jour de l'An



Belles chemises en broadcloth de coton

pour hommes et jeunes gens

Chacune

1.00

Confection absolument parfaite et chemises pratiques pour tous les jours. Offertes dans une grande variété de rayures de couleur. Aussi CHEMISES BLANCHES dans le lot. Modèle avec collet à même ou 2 faux cols (l'un emporté, l'autre souple). Longueurs des manches: 33, 34, 35. Encolures: 13½ à 17½.

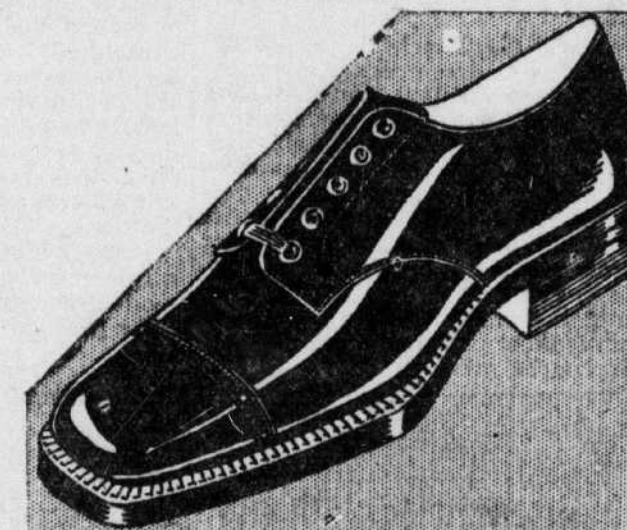
Si vous ne pouvez venir au magasin, appelez Plateau 5151 Local 202

Nouveaux souliers

pour hommes

Une offre tout à fait opportune et avantageuse. Cuir de haute qualité. Modèle Blucher, semelles à trepointe GOODYEAR double épaisseur et en cuir solide. Pointures: 5½ à 11 — largeurs variées.

2.95



Couvre-chaussures

Cachemire de première qualité. Modèle à 1 boucle. Toutes les formes au choix. Pointures: 6 à 11, la paire

1.69

Guêtres

Tons gris ou beige, pâles ou foncés. Boutons ordinaires ou à pression. Sous-pied en cuir. Pointures 6 à 11, la paire

\$1

Rez-de-chaussée (centre)

Cadeaux pour religieux

Croix en marcassite

Véritable marcassite. — Une croix jolie et qui sera très appréciée autant par la maman que par la fillette. — Avec chaînette en argent. — Le tout dans un écrin

.90

Chapelets

2.50 à 25.00

Au troisième (centre)

Donnez une de ces jolies lampes



pour tous les goûts... pour chaque pièce

Profitez-en pour en acheter deux ou trois pour votre propre maison.

Lampe Bridge et à lumière indirecte combinée. Fini ton de bois naturel et chromium (sans ampoule) 17.50

"Bridge" — en cuivre, bras de fantaisie, douille à bouton. Abat-jour en celion (sans ampoule) 5.95

"Junior" modèle à 3 chandeliers. En cuivre, base ouvragée. Abat-jour en celion, motif de paysage (sans ampoule) 13.49

Lampe moderne pour vivre. Accessoires pour l'usage. Abat-jour en celion (sans ampoule) 13.95

Une très jolie lampe de bureau. Cuivre et noir. Assure une bonne lumière. (Sans ampoule) 6.95

Très moderne et jolie cette lampe à 3 chandeliers. Abat-jour nouveau genre en "glass" (sans ampoule) 7.95

Lumière indirecte — une lampe moderne à 3 chandeliers. 2 interrupteurs indépendants. Abat-jour en celion (sans ampoule) 13.90

Cette lampe est d'un riche et moderne fini noir et nickel ou bronze et nickel (sans ampoule) 6.95

Lampes-potiches — Modèles Importés. Rouge et vert, aussi noir, bords argentés. Abat-jour en parchemin (sans ampoule) 6.95

Troisième étage (St-Catherine)

C.H.L.P. demain soir à 8 heures

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président

ARMAND DUPUIS, sec.-prés.

A.-J. DUGAL, s.-g. et dir.-gér.

C.K.A.C. demain soir à 7 h. 30